



20^{ES} FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
Des retours, des jeunes et des rassemblements marqueront
la programmation extérieure du festival > Page B 8

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Lourde sentence

Certes, pour les trop nombreuses victimes de Norbourg, la sentence prononcée contre Vincent Lacroix ne sera jamais suffisamment lourde. Cette reconnaissance étant, il reste que, pour les annales judiciaires, la peine, même réduite, que doit purger le gestionnaire déchu demeure la plus forte jamais prononcée au Canada pour un délit économique au niveau pénal.

La sentence du juge Claude Leblond a été rendue le 28 janvier sous les applaudissements venant d'un auditoire composé très majoritairement de victimes de Norbourg. Une peine de prison de 12 ans moins un jour, au pénal, pour une contravention à la Loi sur les valeurs mobilières devenait une première, saluée depuis par tous. Mardi, en appel, le juge André Vincent, de la Cour supérieure, a réduit cette peine d'emprisonnement du tiers pour la ramener à huit ans et demi, sous les huées généralisées.

Pourtant, la décision du juge Vincent n'enlève rien à la jurisprudence créée par le cas Lacroix. La réduction de peine traduit, tout au plus, une différence dans le regroupement des chefs d'accusation. Mais le droit de prononcer des peines consécutives a été retenu, et reconnu. Sinon, c'aurait été cinq ans (moins un jour), au maximum.

Nous sommes peut-être loin de ce qui se fait ailleurs. Mais dans une perspective canadienne, avant ce Vincent Lacroix servi en exemple, il était de tradition au pénal que les sentences soient plutôt symboliques. Au lendemain du verdict de culpabilité rendu en décembre, les experts s'inspiraient de cette tradition pour prédire que, malgré le renforcement des peines pour crimes en contravention de la Loi sur les valeurs mobilières, il serait étonnant de voir Vincent Lacroix être condamné à plus de deux ans d'emprisonnement. Le juge Leblond avait lui-même insisté sur le fait que les juges ne décident pas en regard de la clameur populaire. Qu'ils étaient tenus à une discrétion judiciaire, ce qui les amenait à trancher en fonction des règles de droit et non en fonction des perceptions populaires.

Ce pouvoir discrétionnaire vaut également pour le cumul des peines. En théorie, les nouveaux paramètres de la loi permettent l'addition des peines, mais en pratique il revient au juge de déclarer s'il y a cumul ou si les peines doivent être purgées en concomitance. Répétons-le, avec le cas Lacroix, ce cumul est désormais reconnu deux fois plutôt qu'une.

Avant ces renforcements, les infractions à la Loi sur les valeurs mobilières étaient passibles d'une amende maximale de deux millions de dollars, accompagnée d'une interdiction d'exercer le rôle d'administrateur pendant un nombre déterminé d'années.

Aurait-il été préférable pour l'Autorité des marchés financiers d'attendre son tour et d'accorder préséance au criminel? La peine maximale atteinte généralement les 14 ans. Mais il est également de tradition, au criminel, d'accueillir les crimes de nature économique avec condescendance et de diluer la gravité des offenses en valeurs mobilières parce que ne faisant généralement pas de victime ou parce que le préjudice causé n'est que financier. De plus, au criminel, la preuve peut être plus difficile à établir et le dossier requiert plus de temps. D'autant qu'on entre dans l'univers du hors de tout doute raisonnable et des intentions alors qu'au pénal, la cour est appelée à déterminer s'il y a contravention à la Loi et à statuer sur la nature de l'offense.

Donc, vue sous cet angle, la sentence, même réduite, retenue pour Vincent Lacroix se veut dissuasive et élève au Canada le crime économique au rang des offenses graves. Mais il est vrai qu'ailleurs...

Rappelons qu'aux États-Unis, Conrad Black a reçu une sentence de six ans et demi pour une offense bien moins importante, la fraude retenue de 6,1 millions prenant la forme de commissions de vente reçues illégalement. Et que dire de Martha Stewart, qui a pris le chemin de sa cellule pour y purger une peine de cinq mois de prison pour obstruction à la justice dans un cas présumé de délit d'initié qui n'aura fait aucune victime, qui lui aurait permis d'éviter une perte de 51 000 \$US?

Mais il est vrai, aussi, que l'ex-p.d.g. de Tyco, Dennis Kozlowsky, a été condamné à 25 ans de prison. Il pourra réclamer une remise en liberté conditionnelle après huit ans et quatre mois. Lui et l'ex-directeur financier de l'entreprise ont également été condamnés à verser un total de 134 millions \$US en dédommagements et en restitutions à Tyco. Ils avaient été accusés d'avoir détourné jusqu'à 600 millions des caisses de l'entreprise entre 1999 et 2001, dont une bonne part à des fins personnelles.

Pour sa part, l'ancien p.d.g. de WorldCom, Bernard Ebbers (63 ans), a été condamné à 25 ans de prison pour conspiration et fausses déclarations financières dans ce qui est devenu la plus grosse faillite des États-Unis. Quelques semaines auparavant, le fondateur du câble-opérateur Adelphia, John Rigas (âgé de 80 ans), était condamné à 15 ans de prison.

Ce sont généralement sept ans de prison en France pour criminalité financière et 15 ans en Suisse pour «escroquerie par métier». En Chine, on se rappelle l'ancien directeur de la Bank of China, qui a été condamné à mort pour corruption, une condamnation assortie d'un sursis à exécution de deux ans, ce qui équivaut à un emprisonnement à vie.

UN FONDS ARABE ACHÈTE LE CHRYSLER BUILDING



GARY HERSHORN REUTERS

L'UN des plus célèbres gratte-ciel de New York, le Chrysler Building, a été acheté pour 800 millions de dollars par le fonds souverain émirati Abu Dhabi Investment Council, ont annoncé hier des sources proches de la transaction. Le gratte-ciel est une icône emblématique de New York et est particulièrement reconnaissable par sa flèche d'arches en acier inoxydable. Le rachat du Chrysler Building est symbolique de la vague de rachats de trésors immobiliers américains par des investisseurs des pays pétroliers. Nos informations en page B 3.



ANDREW ROSS AGENCE FRANCE-PRESSE

Le très attendu iPhone sera mis en vente demain à Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto, Calgary et Vancouver.

iPhone: Rogers plie devant la grogne des consommateurs

Le forfait de données sera réduit de 100 \$ à 30 \$ pour une durée limitée

Après que les consommateurs eurent dénoncé les coûts découlant de l'acquisition d'un iPhone, Rogers Sans-fil a annoncé hier qu'il réduisait à 30 \$ le coût du forfait de données — mais seulement pour une durée limitée.

Le forfait de données sera offert à 30 \$ par mois aux consommateurs qui signeront un contrat de trois ans d'ici le 31 août. Le forfait couvre la navigation en ligne, les courriels et le visionnement de vidéos, mais pas les conversations téléphoniques.

Rogers affirme que ce forfait de six gigaoctets permettra aux utilisateurs de visionner 36 000 pages Web, d'envoyer ou de recevoir 157 000 courriels ou de voir près de 6300 minutes de vidéos sur YouTube chaque mois.

Le très attendu iPhone sera mis en vente demain à Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto, Calgary et Vancouver.

Rogers ajoute que les consommateurs pourront aussi choisir parmi les forfaits voix et données déjà en vigueur. Le iPhone coûtera 199 \$

et Rogers est le seul fournisseur canadien de téléphonie cellulaire dont le réseau est capable d'accueillir ce téléphone sophistiqué.

Par ailleurs, les Belges qui désirent mettre la main sur un iPhone devraient commencer à économiser dès maintenant puisque c'est dans ce pays que le coût de l'appareil sera le plus élevé de la planète.

Une loi qui empêche une entreprise de subventionner le coût d'un produit en augmentant celui d'un autre verra ainsi le iPhone être offert pour la modique somme de 825 \$US pour le modèle de 8 gigaoctets et 966 \$US pour le modèle de 16 gigaoctets.

Ce même appareil coûte 299 \$ aux États-Unis. Et aux Pays-Bas, un utilisateur peut obtenir un iPhone pour seulement 1 euro (1,57 \$US) s'il signe un contrat avec la firme T-Mobile. Le ministre belge de l'Entreprise espère abolir cette loi dès l'automne.

La Presse canadienne

Construction résidentielle

Les mises en chantier reculent en juin

Dans la région de Montréal, la chute atteint les 20 %

FRANÇOIS DESJARDINS

L'activité dans l'industrie québécoise de la construction résidentielle a diminué de 11 % en juin par rapport à l'an dernier, selon les données gouvernementales suggérant une baisse dans tous les grands centres à l'exception de Sherbrooke. Dans la région de Montréal, les mises en chantier ont chuté de 20 %.

Sans être particulièrement alarmant compte tenu du fait qu'il était plus ou moins attendu, cet affaiblissement se fait tout de même sentir alors que l'économie

du Québec tire à peine son épingale du jeu. Au premier trimestre, l'économie s'est repliée de 0,3 %. Pour le deuxième trimestre, les économistes prévoient généralement une croissance positive mais très faible.

«L'accalmie de la construction neuve au pays n'est certainement pas une bonne nouvelle pour la croissance économique du deuxième trimestre», a écrit le Mouvement Desjardins, qui prévoit pour le deuxième trimestre une avancée de 0,3 %. «Comme la construction résidentielle a été moins vigoureuse au deuxième trimestre, elle ne pourra pas contribuer à ramener le PIB réel en territoire positif.»

Selon l'économiste Hélène Bégin, ce sont deux autres facteurs qui devraient permettre à l'économie d'afficher une croissance positive. D'abord, croit-elle, la baisse des inventaires chez les entreprises — un phénomène qui traduit une baisse de production — devrait cesser. En deuxième lieu, les dépenses de consommation devraient reprendre de la vigueur.

Le collectif en région

La Banque Laurentienne s'est étonnée du fait que le haut niveau d'activité dans la construction de logements collectifs — qui comprend les condos et est habituellement plus fort dans la région de Montréal — s'applique de plus en plus aux autres régions du Québec.

«Même dans les régions métropolitaines de Québec, Gatineau, Trois-Rivières et Sherbrooke, où les espaces urbains sont plus nombreux qu'à Montréal, on dénote plus de construction de logements collectifs qu'individuels», a écrit l'économiste Sébastien Lavoie en analysant les données sur six mois.

«C'est un signe évocateur que de moins en moins de ménages peuvent se permettre d'acheter une maison détachée et qu'une "maison de rêve" pour une personne vivant seule, un type de ménage en forte expansion, est un condo au centre-ville plutôt qu'une maison d'une superficie de 2500 pieds carrés en banlieue», a ajouté M. Lavoie.

En 2008, a-t-il noté, il n'y a que le Saguenay où les maisons individuelles représentent toujours plus de la moitié des nouvelles constructions.

De manière générale pour le Québec, les mises en chantier ont augmenté de 4 % en première moitié de

VOIR PAGE B 4: CHANTIER



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Une analyse détaillée des données québécoises révèle un portrait double: la construction de maisons individuelles a reculé de 6 % alors que celle de logements collectifs a augmenté de 11 %.

Toronto

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote. 1= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements spéciaux; pr= actions privilégiées; r= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-action; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

LES COTES

Toronto

TSX

13 610,84

DOLLAR

1\$ canadien

98,90 ¢ us

New York

Dow Jones

11 147,44

OR

à New York

927,30 \$ us

-198,93

+0,77

-236,77

+5,40

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0.1389	Israël (shekel)	0.3241
Arabie saoudite (riyal)	0.2823	Japan (yen)	0.0156
Argentine (peso)	0.34272	Japon (yen)	0.009465
Australie (dollar)	1.0004	Liban (livre)	0.000698
Bahamas (dollar)	1.0352	Malaisie (ringgit)	0.3316
Bahreïn (dinar)	2.7775	Maroc (dirham)	0.1440
Bermudes (dollar)	1.0352	Mexique (peso)	0.1056
Bésil (real)	0.6506	Norvège (couronne)	0.2049
Carabbes (dollar)	0.4075	Nouvelle-Zélande (dollar)	0.7969
Chili (peso)	0.00207	Pérou (sol)	0.3715
Chine (renminbi)	0.1536	Philippines (peso)	0.0230
Colombie (peso)	0.000602	Répub. dominicaine (peso)	0.0307
Corée (won)	0.001048	Répub. tchèque (couronne)	0.0701
Costa Rica (colon)	0.020221	Royaume-Uni (livre)	2.0037
Egypte (livre)	0.1963	Russie (roubie)	0.0446
États-Unis (dollar)	1.0111	Singapour (dollar)	0.7648
Europe (euro)	1.5912	Suède (couronne)	0.1747
Haiti (gourde)	0.0270	Suisse (franc)	1.0135
Hong Kong (dollar)	0.1347	Taïwan (dollar)	0.034451
Hongrie (forint)	0.00715	Thaïlande (baht)	0.0311
Inde (roupie)	0.02428	Tunisie (dinar)	0.8977
Indonésie (roupie)	0.000114	Venezuela (bolivar)	0.4882

COUP D'ŒIL

Indice Composé du TSX (X-SPTT TSE)

250 Jours

15000.00
14000.00
13000.00

13610.84

La Bourse de Toronto

S&P TSX Composite	213149	13610.84	-198.93	-1.4
S&P TX20 Smallcap	59428	646.00	+0.64	0.1
S&P TX40 MidCap	81792	807.10	-2.41	-0.3
S&P TX60	131357	813.48	-14.65	-1.8
S&P TX60 Capped	131357	899.55	-16.19	-1.8
Cdn Consumer Discretionary	17830	85.92	-0.91	-1.0
Cdn Consumer Staples	3712	161.19	-2.01	-1.2
Cdn Div Metals & Mining	20154	744.81	-0.67	-0.1
Cdn Energy	52276	396.65	-5.52	-1.4
Cdn Financials	25113	173.61	-4.93	-2.8
Cdn Gold	29023	332.52	-2.27	-0.7
Cdn Health Care	1479	35.60	-0.24	-0.7
Cdn IT	7474	32.13	-0.94	-2.8
Cdn Industrials	30038	107.25	-1.05	-1.0
Cdn Materials	52094	390.11	-0.75	-0.2
Cdn Real estate	3377	186.15	-2.15	-1.1
Cdn Telecomm Services	8821	94.76	-0.16	-0.2
Cdn Utilities	1868	213.24	+1.82	0.9

Canadian Venture

S&P TSX Venture	69792	2372.49	-27.21	-1.1
-----------------	-------	---------	--------	------

Le Marché Américain

30 Industrielles	227104	11147.44	-236.77	-2.1
20 Transports	24859	4804.57	-116.61	-2.4
15 Services publics	19439	518.03	+4.58	0.9
65 Dow Jones Composé	271403	4084.01	-63.79	-1.5
Composite NYSE	*	8371.63	-144.16	-1.7
Indice AMEX	*	2152.82	+15.68	0.7
NASDAQ	*	2234.89	-59.55	-2.6

Les plus actifs de Toronto

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BOMBARDIER INC	19783	7.79	7.46	7.50	+0.17	2.3
CENTAMIN EGYPT	7644	1.05	0.98	1.02	-0.04	-3.8
BANKERS PETR	7389	1.89	1.73	1.83	+0.13	7.6
BCE INC	6198	39.55	39.08	39.09	-0.31	-0.8
GROUPE AEROPOL	6101	15.20	14.68	14.90	+0.26	1.8
BLU NOTE MNG	5057	0.14	0.12	0.13	+0.01	8.7
YAMAHA RES INC	4886	15.59	14.81	14.86	-0.37	-2.4
HORIZONS BETAPRO	4872	18.98	17.79	18.95	+0.81	4.5
SUNCOR ENERGY	4700	59.95	56.84	57.00	-0.26	-0.5
ROYAL BANK OF	4366	46.72	44.16	44.16	-1.84	-4.0

Les plus actifs du Canadian Venture

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
CANADIAN	13625	0.11	0.09	0.09	-0.04	-29.2

ÉCONOMIE

Le milieu agricole québécois craint l'uniformisation de ses produits

Québec — Le secteur agricole québécois craint que la spécificité de ses produits soit passée à la moulinette par l'Accord de commerce intérieur (ACI) renégocié actuellement par les provinces. Les producteurs agricoles redoutent que le projet d'harmonisation des règles de commerce interprovincial, qu'ils ont analysé, permette à des entreprises d'autres provinces de contester des façons de faire au Québec.

Des règles qui déterminent la composition du yogourt, la certification des produits bio ou les mesures permettant le retrait préventif de certains aliments pourraient ainsi être menacées parce qu'elles apparaissent comme des freins au commerce, ont indiqué hier des représentants de l'Union des producteurs agricoles et de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Le président de l'UPA, Christian Lacasse, estime que les ministres canadiens de l'Agriculture, qui reprennent aujourd'hui à Québec les négociations à ce sujet, font actuellement fausse route. « Cette uniformisation viendrait à l'encontre de ce que les consommateurs recherchent, soit des produits qui présentent certaines particularités et spécificités qu'on a ici au Québec, comme il peut aussi y en avoir dans les autres provinces », a déclaré M. Lacasse, lors d'une conférence de presse.

Le président de la FPLQ, Marcel Groleau, a enjoint le ministre québécois de l'Agriculture, Laurent Lessard, à rejeter toute modification qui ne garantirait pas la protection des mesures régissant la composition des aliments ainsi que l'étiquetage, et qui ne favoriserait pas la mise en marché collective ainsi que la gestion de l'offre au Québec.

Selon M. Groleau, le milieu agricole n'est pas contre une harmonisation des règles, mais l'opération doit soutenir des points importants pour les producteurs et les consommateurs. « On ne dit pas que c'est mauvais, on dit qu'il faut que ça soit bien fait », a-t-il déclaré, ajoutant que M. Lessard partage leurs préoccupations.

Par ailleurs, M. Lacasse a dénoncé le manque de transparence entourant les négociations du volet

agricole de l'ACI, affirmant qu'aucune consultation officielle n'est prévue pour connaître les impacts d'éventuelles modifications de l'accord, en vigueur depuis 1995. « On demande au gouvernement de la transparence, qu'on ait de l'information, qu'on fournisse des études pour qu'on soit en mesure d'être consultés », a-t-il dit.

En 2004, le Conseil de la fédération, qui regroupe les premiers ministres des provinces, a résolu de modifier certains chapitres de l'ACI, dont celui touchant l'agriculture. Selon l'UPA et la FPLQ, les ministres de l'Agriculture doivent approuver cet automne la version définitive des amendements qui seront apportés à l'entente.

Le bureau de M. Lessard a fait savoir hier que le Québec réclamait des modifications au projet d'harmonisation auquel ont fait référence les représentants du secteur agricole. Son attaché de presse, Frédéric Lagacé, n'a cependant pas voulu préciser quels aspects étaient en cause dans le texte. M. Lagacé a assuré

qu'aucune date butoir n'avait été fixée pour les négociations et que les pourparlers se poursuivraient, au besoin, au-delà de la rencontre de cette semaine.

Selon lui, les inquiétudes soulevées par l'UPA et la FPLQ partent de certains aspects abordés autour de la table de négociation. « Ailleurs au Canada, les producteurs ont tout intérêt à ce qu'il y ait du lait dans le yogourt, dans le fromage, tout comme nous au Québec », a-t-il dit. On partage les mêmes objectifs entre les provinces canadiennes et les producteurs ailleurs aussi.

M. Lagacé a estimé que l'intervention de MM. Lacasse et Groleau ne constituait pas une contestation des positions de M. Lessard mais lui avait plutôt apporté un appui. « Ils ne réclamaient pas des choses différentes de celles réclamées par M. Lessard », a-t-il dit. Au contraire, c'est un appui à M. Lessard.

Les ministres de l'Agriculture des pays sont réunis à Québec depuis hier. Ils participeront notamment au dévoilement, demain, d'un accord déterminant l'aide financière d'Ottawa au secteur agricole.

La Presse canadienne



TIMOTHY A. CLARY AGENCE FRANCE PRESSE

Le Chrysler Building, situé au 405 Lexington Avenue, au cœur de Manhattan, est une icône emblématique de New York. Il a été acheté pour 800 millions de dollars par le fonds souverain émirati Abu Dhabi Investment Council

L'emblématique Chrysler Building est racheté par un fonds arabe

Cette transaction s'inscrit dans une vague de rachats de trésors immobiliers américains par des investisseurs des pays pétroliers

LUIS TORRES DE LA LLOSA

New York — L'un des plus célèbres gratte-ciel de New York, le Chrysler Building, a été acheté pour 800 millions de dollars par le fonds souverain émirati Abu Dhabi Investment Council, ont annoncé hier des sources proches de la transaction.

« Nous avons vendu notre part de 75 % mardi », a indiqué à l'AFP Theresa Miller, une porte-parole du principal propriétaire, la compagnie d'assurances Prudential Financial inc. Les 25 % restant demeurent entre les mains de Tishman Speyer, une société de gestion immobilière. Une source proche de l'opération a confirmé le montant de 800 millions de dollars.

Le gratte-ciel du 405 Lexington Avenue, au cœur de Manhattan, est une icône emblématique de New York.

Construit dans les années 30, en pleine période Art Déco, l'immeuble de 77 étages et 319 mètres, est particulièrement reconnaissable par sa flèche

d'arches en acier inoxydable.

Elle a fait de lui — avant d'être détrônée par l'Empire State Building —, le plus haut building du monde devant même la Tour Eiffel à l'époque, selon les vœux de son propriétaire, le magnat de l'automobile Walter Chrysler.

Prudential Financial en était le propriétaire depuis 2002 lorsque la compagnie d'assurances avait racheté TMW Real Estate qui avait dans son portefeuille une participation de 75 % dans le Chrysler Building, achetée un an plus tôt pour 300 millions de dollars.

Le fonds d'Abou Dhabi est affilié au principal fonds souverain de l'Émirat, Abu Dhabi Investment Authority qui a déjà investi en novembre 7,5 milliards de dollars dans la banque américaine Citigroup. Le fonds a pris également une large participation dans Toll Brothers, un géant du bâtiment américain.

Le rachat du Chrysler Building est symbolique de la vague de rachats de trésors immobiliers américains par des investisseurs des pays pétroliers.

Un autre immeuble, le General Motors Building, qui abrite l'Apple Store de la Cinquième avenue, a été vendu début juin pour 2,8 milliards de dollars à un fonds américain Boston Properties, allié à des investisseurs de Dubai, du Koweït et du Qatar.

« De nombreux pays pétroliers au Moyen-Orient, qui croulent sous les capitaux que leur rapporte le pétrole, ciblent ainsi nos trophées immobiliers »

« Nous assistons de toute évidence à un afflux d'investissements étrangers sur le marché immobilier new-yorkais », a commenté pour l'AFP Dan Fasulo, analyste pour le cabinet new-yorkais Real Capital Analytics. Un autre bâtiment célèbre de Manhattan, le Flatiron Building, fait l'objet de négociations d'un groupe italien. Mais dans une économie où l'emprunt est devenu difficile, « il va de soi que les acheteurs riches en liquide sont les gagnants dans ce type de rachat », affirme M. Fa-

sulo. « De nombreux pays pétroliers au Moyen-Orient, qui croulent sous les capitaux que leur rapporte le pétrole, ciblent ainsi nos trophées immobiliers, principalement dans les quartiers d'affaires », ajoute-t-il, citant, en plus de Manhattan, Boston, Washington et San Francisco.

Tout récemment, un fonds de pension sud-coréen a racheté un immeuble de bureaux emblématique au

cœur de San Francisco. Ces transactions vont faire grincer des dents certains new-yorkais qui s'étaient déjà exprimés lors des négociations du rachat du Chrysler Building. « Des étrangers raflent des icônes de la ville », titrait récemment le tabloïd new-yorkais AM New York.

Analyste financier y voit en revanche « un signe de bonne santé du marché de l'immobilier commercial aux États-Unis ».

Agence France-Presse

OMC: les attaques de Sarkozy risquent d'être fatales aux négociations

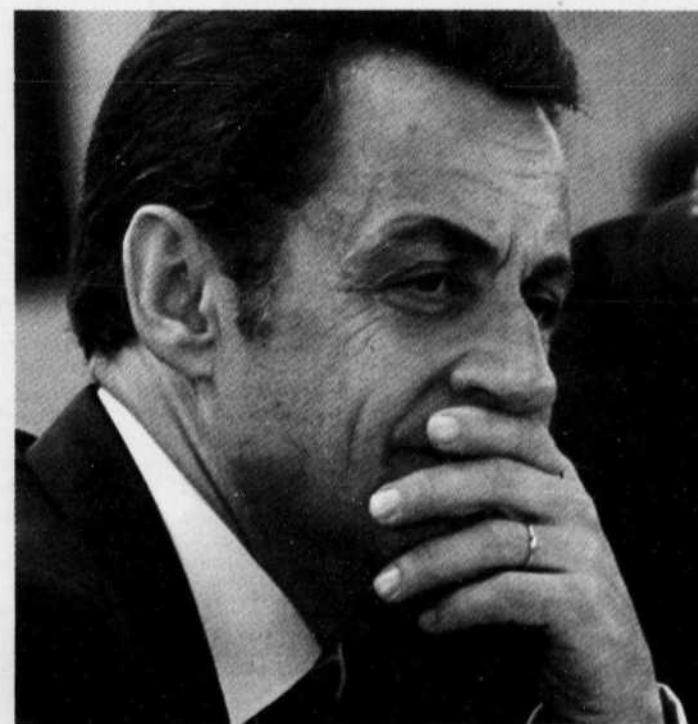
PATRICK BAERT

Genève — Les attaques de Nicolas Sarkozy contre l'Organisation mondiale du commerce (OMC) inquiètent les experts du commerce international, qui redoutent qu'elles ne soient fatales à près de sept années de négociations sur la baisse des barrières douanières dans le monde.

En assurant qu'il ne « laissera pas » sacrifier l'agriculture européenne, le président français a planté « un clou de plus dans le cercueil du cycle de Doha », observe Jean-Pierre Lehmann, directeur de l'Evian Group, un cercle de réflexion sur les questions commerciales. « Les Français sont un problème, mais ce n'est pas le seul: quand le Congrès américain a voté le mois dernier une hausse des subventions agricoles, c'était totalement incompatible avec les négociations », ajoute-t-il.

Le cycle de négociations de Doha, lancé fin 2001 dans la capitale du Qatar, doit connaître son heure de vérité à partir du 21 juillet, lors d'une réunion ministérielle à Genève. Si l'Union européenne négocie au nom des 27 au siège de l'OMC, la France, première destinataire des subventions de l'UE, est en mesure de mobiliser derrière elle de nombreux États et lier les mains du négociateur européen, le Britannique Peter Mandelson, estime M. Lehmann.

Dans une série de passes d'armes, M. Sarkozy a accusé le commissaire européen au Commerce d'être prêt à brader l'agriculture européenne, alors que ce dernier a reproché au chef de l'État français de saper la nécessaire



PHILIPPE WOJAZER REUTERS

En assurant qu'il ne « laissera pas » sacrifier l'agriculture européenne, le président français Nicolas Sarkozy a planté « un clou de plus dans le cercueil du cycle de Doha »

unité des 27. M. Sarkozy a affirmé que l'accord en préparation provoquerait une baisse de 20 % de la production agricole européenne, un chiffre contesté par Bruxelles, qui parle d'une baisse de 1,1 %, et par plusieurs experts.

« J'aimerais avoir la source des chiffres que Sarkozy a cités », s'étonne l'économiste Patrick Messerlin, dont le Groupe d'économie mondiale à Sciences-po a chiffré à 15 %

la baisse maximale que pourraient subir certains secteurs protégés, comme les céréales.

Mais d'autres secteurs, comme l'agro-alimentaire, le porc, l'horticulture, les fruits et légumes et le vin, auraient tout à gagner à l'exportation d'une baisse généralisée des droits de douane, estime-t-il. « Il y a en France deux fois plus de paysans qui perdent à ce qu'on ne libéralise pas que de paysans qui pro-

fitent du maintien du statu quo », ajoute M. Messerlin.

Les propositions sur la table à l'OMC se traduiraient par une baisse de 70 % des subventions européennes les plus nocives aux échanges et par une baisse moyenne de 54 % des droits de douane perçus par les pays développés sur leurs importations agricoles.

Nicolas Sarkozy invoque la crise alimentaire mondiale pour refuser une baisse de la production agricole européenne.

Mais ce sont précisément les subventions versées par les pays riches à leurs agriculteurs qui sapent la production des paysans du Sud, accuse Romain Benichio, de l'association de défense des pays pauvres Oxfam. « Le commerce de produits subventionnés a joué un rôle dans la crise alimentaire des pays en développement », relève-t-il, tout en estimant que les négociations à l'OMC ne vont pas assez loin. « Ce qui est sur la table accommode largement les demandes des pays riches plutôt que les besoins des pays en développement ».

Dans ses critiques, M. Sarkozy a affirmé qu'en échange de concessions en matière agricole, l'UE n'avait rien obtenu en ce qui concerne les produits industriels et les services.

« Ce n'est pas complètement faux », relève M. Lehmann. « Mais cela fait 50 ans que les pays riches ont pu se protéger des importations agricoles du monde en développement et on ne doit pas attendre de compensation automatique à la baisse des subventions ».

Agence France-Presse



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le président de l'UPA, Christian Lacasse

Étude de la BMO

Le pétrole cher nuit à l'économie du Canada

Ottawa — En atteignant le cours de 120 à 130 \$US, le baril de pétrole brut a franchi un seuil critique et est devenu une nuisance pour l'économie canadienne, selon un nouveau rapport de l'analyste Douglas Porter, de la Banque de Montréal.

« La sagesse commune des dernières années voulait que l'économie canadienne retire un bénéfice net d'un cours élevé du pétrole, étant donné que le Canada est un exportateur important et croissant d'énergie », note M. Porter. Mais on pourrait aussi dire que l'explosion des cours du carburant a atteint un point tournant au printemps, où elle a cessé de stimuler l'économie domestique pour commencer à lui nuire.

Le baril de brut valait environ 137 \$US hier, en recul par rapport au sommet historique de 145 \$US atteint la semaine dernière. Une glissade que M. Porter voit d'un bon œil.

Le rapport de la Banque de Montréal explique que lorsque les cours se sont envolés au printemps pour ne plus redescendre, ils ont commencé à saper la croissance américaine et mondiale, ce qui a eu des répercussions impor-

tantes sur l'industrie canadienne et la confiance des consommateurs.

Cela a notamment entraîné un effondrement des ventes d'automobiles aux États-Unis, ce qui a nui au Canada encore plus qu'aux États-Unis puisque le Canada produit deux fois plus de véhicules par habitant.

« La situation a véritablement basculé à 120 \$, parce que c'est à ce moment que les ventes de voitures aux États-Unis se sont écroulées », a dit M. Porter.

Le rapport ajoute que le cours élevé de l'énergie a miné la confiance des consommateurs et provoque des pressions inflationnistes.

Avec raison, dit M. Porter, puisque les cours sans précédent de l'essence, du gaz naturel, du pétrole et de l'électricité brûlent maintenant 7 % du revenu disponible des Canadiens, du jamais vu.

L'explosion des cours du pétrole commence même à nuire à l'Alberta, précise M. Porter, puisque l'économie de cette province surchauffe déjà et qu'elle est donc incapable de tirer profit d'une progression continue des prix.

La Presse canadienne

ÉCONOMIE

Les titres financiers et de l'énergie plombent la Bourse de Toronto

La Bourse de Toronto a été le théâtre d'une session volatile, hier, une poussée des titres de l'énergie et des finances ayant ultimement fait long feu, ce qui a plongé le TSX dans le rouge pour la journée. A New York, des préoccupations associées au secteur financier et des problèmes dans le secteur technologique ont nuit aux places boursières, même si le géant Alcoa a dévoilé des résultats supérieurs aux attentes.

L'indice S&P/TSX a chuté de 198,93 points, à 13 610,84, après avoir pris jusqu'à 171 points en cours de séance. A New York, la moyenne Dow Jones a plongé de 236,77 points à 11 147,44, le Nasdaq a reculé de 59,55 points à 2 234,89 et le S&P 500 a glissé de 29,01 points à 1 244,69.

Le baril de pétrole a terminé en hausse de seulement 1 \$US, à 136,05 \$US, après avoir touché 138,28 \$US en cours de séance.

La Bourse de New York a clôturé en forte baisse hier, inquiète de ce que lui réservent les banques, qui vont commencer à publier leurs résultats trimestriels à partir de la semaine prochaine: le Dow Jones a perdu 2,1 %, et le Nasdaq 2,6 %. L'indice élargi Standard & Poor's 500 a pour sa part cédé 29,01 points, à 1 244,69 points (-2,3 %).

L'indice vedette Dow Jones est tombé en séance à plus de 21 % de son record — de 14 198,10 points — atteint le 11 octobre. Scénario identique pour l'indice S&P 500 dont le plus haut est de 1576,09 points, inscrit le 11 octobre. Wall Street est ainsi entré dans une phase de pessimisme généralisé, le «Bear Market», définit communément par une chute de plus de 20 % du marché par rapport à son pic.

«L'évolution du pétrole était supposée influencer principalement sur la tendance. Mais une fois que le pétrole a commencé à baisser, les investisseurs se sont tournés vers les

entreprises», et en particulier les banques, a expliqué Mace Blacksilver, analyste chez MarbleHead Asset Management.

Talon d'Achille de Wall Street, les institutions financières ont été massacrées par les investisseurs, qui s'attendent à ce qu'elles annoncent dans les prochains jours de nouvelles dépréciations d'actifs d'envergure. Mais les incertitudes demeurent sur leur ampleur et sur combien d'argent frais elles vont devoir lever pour restaurer leurs bilans.

Déjà chahutés lundi, les deux organismes de refinancement de crédit hypothécaires Fannie Mae (-12,6 %) et Freddie Mac (-23,8 %) ont été massivement vendus. Selon les sources de marché, les deux groupes vont être contraints de lever de nouveaux fonds pour honorer leurs engagements.

Toujours dans le secteur financier, le titre de la banque d'investissement Merrill Lynch a chuté de 9,3 %, après que l'agence de notation Fitch eut menacé d'abaisser sa notation. Ses rivaux Citigroup (-5,5 %), Lehman Brothers (-11,4 %), JP Morgan (-4,2 %), Morgan Stanley (-6,2 %), et Bank of America (-6,3 %) ont subi également la défiance du marché. Le titre du rehausseur de crédit MBIA a dégringolé de 12,8 % et le premier assureur mondial AIG de 4,6 %.

«Tant qu'on n'aura pas les résultats des grandes banques telles que Merrill Lynch et Citigroup et des poids lourds de l'informatique, la volatilité et la nervosité vont continuer de caractériser le marché», estime M. Blacksilver.

Le marché obligataire a fini en hausse. Le rendement du bon du Trésor à 10 ans a baissé à 3,83 %, contre 3,88 % mardi soir, et celui à 30 ans à 4,43 %, contre 4,46 % la veille.

La Presse canadienne et Agence France-Presse

Le Portugal sera parmi les premiers à tester la voiture électrique de Renault

LÉVI FERNANDES

Lisbonne — Le Portugal sera, avec Israël et le Danemark, l'un des premiers pays à tester dès 2011 la voiture électrique à «zéro émission» de CO₂, développée par le groupe automobile Renault-Nissan, selon un protocole d'accord signé hier à Lisbonne avec le gouvernement portugais.

«Nous voulons être un laboratoire pour les voitures électriques», a déclaré le premier ministre portugais, José Socrates, lors de la cérémonie de signature de cet accord avec le constructeur automobile, en présence de plusieurs ministres de son gouvernement et des responsables de Renault-Nissan.

Dans le cadre de cet accord, le gouvernement portugais s'engage à créer les conditions favorables à l'introduction au Portugal de la nouvelle génération de voitures électriques dans un délai de trois ans. «Nous voulons créer les conditions nécessaires pour que les utilisateurs de la nouvelle voiture électrique puissent la faire à des conditions avantageuses: au même prix qu'une voiture normale et sans difficulté d'accès à l'alimentation électrique» grâce à des «infrastructures permettant de charger ou de remplacer rapidement les batteries de ces voitures» sur l'ensemble du territoire, a indiqué M. Socrates, précisant que des avantages fiscaux sont également à l'étude.

La voiture électrique, qui devra être commercialisée au Portugal à partir de 2011, est prévue pour cinq passagers et aura une autonomie de 160 km, a précisé le vice-président exécutif de Nissan, le Portugais Carlos Tavares.

«Le Portugal est le premier pays à avoir mis en place un partenariat direct avec Renault», a souligné le patron du groupe Carlos Ghosn, sans communiquer le montant des investissements car «le modèle de développement est encore à l'étude».

Dépendance au pétrole

Pour le Portugal, l'engagement dans ce projet a un double objectif. Il doit non seulement aider le pays à atteindre ses objectifs ambitieux en matière de réduction d'émissions polluantes, mais également lui permettre de réduire sa dépendance au pétrole.



FRANCISCO LEONG REUTERS

Le premier ministre portugais, José Socrates, a serré la main du patron du groupe Renault-Nissan, Carlos Ghosn, scellant ainsi un protocole d'accord signé hier à Lisbonne. Le gouvernement portugais s'engage à créer les conditions favorables à l'introduction au Portugal de la nouvelle génération de voitures électriques dans un délai de trois ans.

dance au pétrole. «Les transports sont responsables d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre. Alors s'attaquer aux transports, c'est une partie importante» du problème, a estimé le ministre de l'Economie Manuel Pinho, rappelant que le Portugal prévoit de produire 45 % de son électricité à partir de sources renouvelables en 2010.

Plusieurs groupes portugais ont déjà manifesté leur intérêt pour ce projet. Energias de Portugal (EDP) est intéressé par une participation aux infrastructures d'alimentation de ces voitures électriques. Outre EDP, M. Pinho a indiqué que plusieurs entreprises du secteur de la distribution, des

concessionnaires d'autoroutes ou de la banque allaient également être associés à ce consortium. Ces groupes doivent étudier dans les prochains quatre mois les modalités de leur participation à ce projet.

Au cours de son discours, le chef du gouvernement portugais a regretté que l'Union européenne ne s'investisse pas d'avantage dans le développement de voitures propres. «L'Europe devrait avoir plus d'ambition, a-t-il fait valoir. Ce memorandum est la preuve que nous n'allons pas attendre les bras croisés les conséquences de ce troisième choc pétrolier».

«C'est un long chemin, si bien qu'il vaut mieux commencer le plus

tôt possible», a observé M. Socrates. «Nous voulons éviter que les prochaines générations soient dépendantes des impôts fixes par d'autres».

Renault-Nissan s'est fixé l'objectif de devenir le premier constructeur automobile du monde à commercialiser à grande échelle une voiture tout-électrique, en pariant que ce type de véhicule à zéro émission polluante finira par peser 15 % du marché mondial. Une expérience de commercialisation à grande échelle de voitures électriques est également prévue en Israël et au Danemark en 2011.

Agence France-Presse

CHANTIER La région métropolitaine de Montréal compte pour la moitié de ce qui se construit au Québec

SUITE DE LA PAGE B 1

2008 par rapport à l'an dernier. Une analyse détaillée des données révèle toutefois un portrait double: la construction de maisons individuelles a reculé de 6 % alors que celle de logements collectifs a augmenté de 11 %.

En projetant les mises en chantier de juin sur un an, la Société canadienne d'hypothèques et de loge-

ment (SCHL) a calculé qu'elles se situeraient autour de 40 300. Au mois de mai, le rythme était un peu plus fort, soit 45 600.

Bon an mal an, la région métropolitaine de Montréal compte pour la moitié de tout ce qui se construit au Québec.

La SCHL a indiqué qu'à l'échelle du pays, le rythme en juin était de 217 800, en baisse de 4 % par rap-

port à mai. Ce niveau d'activité continue de surprendre par sa durée.

«Malgré le repli d'activité observé le mois dernier, le total des habitations mises en chantier reste élevé», a déclaré dans un communiqué Bob Dugan, économiste en chef au Centre d'analyse de marché à la SCHL. «Si la construction résidentielle est intense en 2008, c'est surtout grâce aux mises en chantier de logements collectifs,

dont le nombre se maintient au-dessus de la barre des 100 000 depuis le début de l'année».

Cette popularité du condo, a opiné la Banque Laurentienne, s'explique par le fait que son achat est plus facile à financer et que de plus en plus de gens vivent seuls.

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I · N · D · E · X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

176 CHALET À LOUER
KAMOURASKA
Chalet neuf pr séjour de vacances.
3 c.c., 3 s. de b. Vue sur fleuve et superbe couché de soleil.
418 563-2281

210 COMMERCE À VENDRE
ATELIER DE DÉBOSELAGE
Équipé + terrain à vendre.
12 750 p.c. Pointe-aux-Trembles
Poss. construction condos.
Gilles 514 983-1676

420 SECTEUR VENTE

307 LIVRES ET DISQUES
"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. (514) 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

542 MASSOTHÉRAPIE
SERVICE PERSONNEL
MAINS MAGIQUES. Meilleur
massage. 450 321-0084

420 SECTEUR VENTE

SP La vie avec la sclérose en plaques

C'est une réalité qui nous touche de près. Devenez bénévole et faites toute la différence.

SP Société canadienne de la sclérose en plaques
1 800 269 7502 www.scleroseenplaques.ca

Pour publication section décès

necrologie@lememorial.com
2190, rue Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2H 1K3
(514) 525-1149
Télécopieur : (514) 525-7999
www.lememorial.com

le mémorial
Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE
PRÈS CANAL LACHINE ouest
marché Avenir. Maison rangée.
4 étages. 4 c.c.-1. Gar. déb.
1 sdb + 1 s-eau. 2 terr. 515 000\$
Dupont/Com/35714
514 939-3002

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS
Adj. écoles ETS et Vieux-Mtl.
(Griffiths), app. tout rénové
lumineux, jardin, terrasse, stat. Vue
Centre-ville. 1150\$. 514 967-2960

119 QUÉBEC
RÉVEZ DE L'IDÉAL.
condo, pied à terre à Québec,
direct sur les plaines, vue fleuve,
concept clé en main,
restaure, meuble, décoré.
Bois, pierre, lin, œuvres d'art.
1100 p.c. de luxe. 650 000\$. Jour:
418 929-5221 soir: 418 875-1160
www.lesmaisonsdenoelie.ca

132 CHALET
KAMOURASKA
Maison neuve impeccable.
Vue sur fleuve, coucher soleil.
3 c.c., 3 s. b. Bois franc. Belle vue.
Garage. Terrain 33 000 p.c.
Tout y est. 418 563-2281

134 FERMES, FERMETTES, TERRES
TERRE À BOIS À ST-RAYMOND.
90 arpents carrés, boisé, terrain
de chasse, tapage rivière Ste-Anne.
170 000\$ nég. 418 337-6318

135 TERRAINS
KAMOURASKA
Terrains avec vue sur fleuve.
33 000 p.c. Venez faire votre offre.
Urgent! 418 563-2281

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
Hochelaga-Maisonneuve
5 1/2 rénové très beau, ensolleillé.
2e, 2 c.c., fermées, pl. bois franc,
céramique, entrée lav./séch.
Libre. -750\$. 514 781-0843

MARCHÉ MAISONNEUVE 4 1/2
1 pce dbe. Ent. lav. sec. Idéal
pers. seule ou couple. Réno.
Libre 635\$/m 514 899-9361

MOREAU & SHERBROOKE
R.de c. 1500 p.c., aspect loft, réno-
vé avec goût, calme, bois franc,
alarme, stat. Jardin. 2 min. métro.
1 275\$. (514) 848-9770 / 206-9770

N.D.G., rue Sherbrooke
5 1/2 et 6 1/2, boiserie, pl. vernis,
balcon, terrasse. Chauffé et eau
chaude. Libre. 514 486-0884

OUTREMENT / AVE NELSON
Spacieux 6 1/2, rdc duplex, rénové.
3 ch. jardin, électr. chauff. inclus.
1 800 \$ 514 273-2933

PLATEAU métro Place des Arts
1 1/2 à 3 1/2 rénovés, balcon.
Chauff. eau chaude, frigo + poêle
incl. Buanderie. Poss. stat. int.
580\$ à 850\$ 514 848-9544

ROSEMONT, 2ème étage.
Rénové, boiserie, 3 c.c.
Meublé. Lits, électros et
cuisine neufs. Réf. Libre.
1250 \$ 514 217-2919

U.D.M. Superbe 7 1/2 ensolleillé.
Chauffé. Calme. 1er sept. 1600\$/m
eau chaude, R+vs. 514 736-4992

CHARGÉ(E) DE COMPTE
Net Progressive Solutions recherche chargé(e) de
compte bilingue, région de Montréal, pour présenter le
programme unique BMO Air Miles.

Il/elle fera de la prospection, présentera et conclura
ces offres inouïes par l'entremise de sollicitation ainsi
que par des contacts et rendez-vous pré-établis par la
compagnie.

Les candidats doivent posséder un pattern de réus-
site en ventes d'au moins 2 ans avec expérience en
ventes externes.

Visitez notre site :
www.mosaicrewardsplus.ca pour plus d'infos.
Faites parvenir votre cv à Ken Heinrich à
kheinrich@vcmg.net

Poste à temps partiel disponible pour le bon candidat.

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre
connaissance de votre annonce et
nous signaler immédiatement toute
anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable
des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

Donnez.
On peut faire plus encore.

Sudoku par Fabien Savary

6				5			3
	3	9					4
				8	2		1
	8			9		1	
	6	3				5	
2				7			3 8
7		4		5			
				1		8	
							9

Niveau de difficulté : MOYEN 0908

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

1	4	6	3	8	7	5	9	2
3	5	9	2	6	4	7	1	8
7	2	8	1	9	5	3	6	4
2	3	7	5	4	6	9	8	1
8	9	4	7	1	3	2	5	6
6	1	5	9	2	8	4	7	3
9	6	3	4	7	1	8	2	5
4	7	1	8	5	2	6	3	9
5	8	2	6	3	9	1	4	7

0907

SUDOKU : le logiciel
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté
par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

ÉCONOMIE

MDS poursuit Énergie atomique du Canada et le fédéral pour 1,6 milliard

Toronto — MDS, un important fournisseur de produits et services destinés à l'industrie médicale et pharmaceutique, poursuit Énergie atomique du Canada et le gouvernement fédéral pour 1,6 milliard en raison de leur décision unilatérale d'annuler le projet MAPLE, un programme de production d'isotopes dans lequel elle est partenaire.

Hier, dans un communiqué, MDS, une entreprise torontoise, a expliqué que sa démarche, qui comprend également une demande d'arbitrage, vise principalement à forcer Énergie atomique du Canada à respecter son engagement de remplacer l'actuel réacteur producteur d'isotopes du programme NRU (Réacteur national de recherche universel), de Chalk River, en Ontario, par de nouveaux réacteurs, soit ceux prévus dans le projet MAPLE, de façon à assurer un approvisionnement en isotopes pour les 40 prochaines années.

Les isotopes produits par ces réacteurs sont utilisés dans les diagnostics de maladies telles que le cancer et les cardiopathies. Le réacteur du programme canadien NRU est un des quatre seuls dans le monde à avoir la capacité de produire des isotopes à des fins commerciales. Il produit environ la moitié de tous les isotopes disponibles à travers le monde.

MDS a expliqué hier qu'elle travaillait depuis 1996 avec Énergie atomique du Canada sur le projet MAPLE qui prévoyait le développement et la construction de deux réacteurs nucléaires et d'une installation de transformation. Le projet devait être complété en 2000 au coût de 145 millions, mais n'a toujours pas été réalisé. En 2005, ses coûts avaient doublé, l'investissement de MDS étant passé à 350 millions.

Après négociations, MDS a obtenu l'assurance d'Énergie atomique, en 2006, que le projet verrait le jour en octobre 2008 et qu'elle obtiendrait un contrat d'approvisionnement de 40 ans.

Toutefois, en mai dernier, Énergie atomique du Canada et le gouvernement fédéral ont annoncé l'abandon du projet, en garantissant que la licence du programme NRU serait prolongée afin d'assurer la production d'isotopes.

MDS déplore de ne pas avoir été consultée et réclame 1,6 milliard en dommages pour, entre autres, bris de contrat. La compagnie dit appuyer la décision de permettre le NRU de continuer à produire des isotopes, mais soutient qu'elle ne règle pas de question de l'approvisionnement à long terme.

Énergie atomique du Canada a accusé réception, hier matin, de la poursuite et de la demande d'arbitrage de MDS, en arguant qu'elle a respecté et qu'elle continue de respecter ses obligations en vertu de ses ententes avec MDS Nordion, filiale de MDS. La société d'État dit qu'elle entend se défendre avec vigueur et que, compte tenu que le dossier est maintenant entre les mains de la justice, elle ne fera aucun autre commentaire.

La Presse canadienne

Le Pentagone remet en jeu le contrat des ravitailleurs entre Boeing et EADS

DAPHNÉ BENOIT

Washington — Le Pentagone a remis en jeu hier le contrat des avions ravitailleurs de l'US Air Force attribué à Northrop et l'Européen EADS au détriment de Boeing, en comptant toutefois parvenir à passer cette commande de 35 milliards de dollars d'ici la fin de l'année.

«Nous pensons pouvoir attribuer le contrat d'ici décembre», a souligné le secrétaire à la Défense, Robert Gates, lors d'une conférence de presse, en assurant que la réouverture de la compétition ne signifiait «pas un retour à la première étape d'un processus déjà beaucoup trop long».

«Nous allons demander des propositions révisées à l'industrie», a précisé M. Gates.

La sélection se fera sous l'autorité du sous-secrétaire à la Défense chargé des acquisitions, John Young, en lieu et place de l'US Air Force.

La décision de remettre en jeu le contrat, conforme à une recommandation de la Cour des comptes américaine, avait été annoncée plus tôt par le sénateur Richard Shelby, de l'Alabama, État dans lequel devait être assemblé l'appareil d'EADS et Northrop.

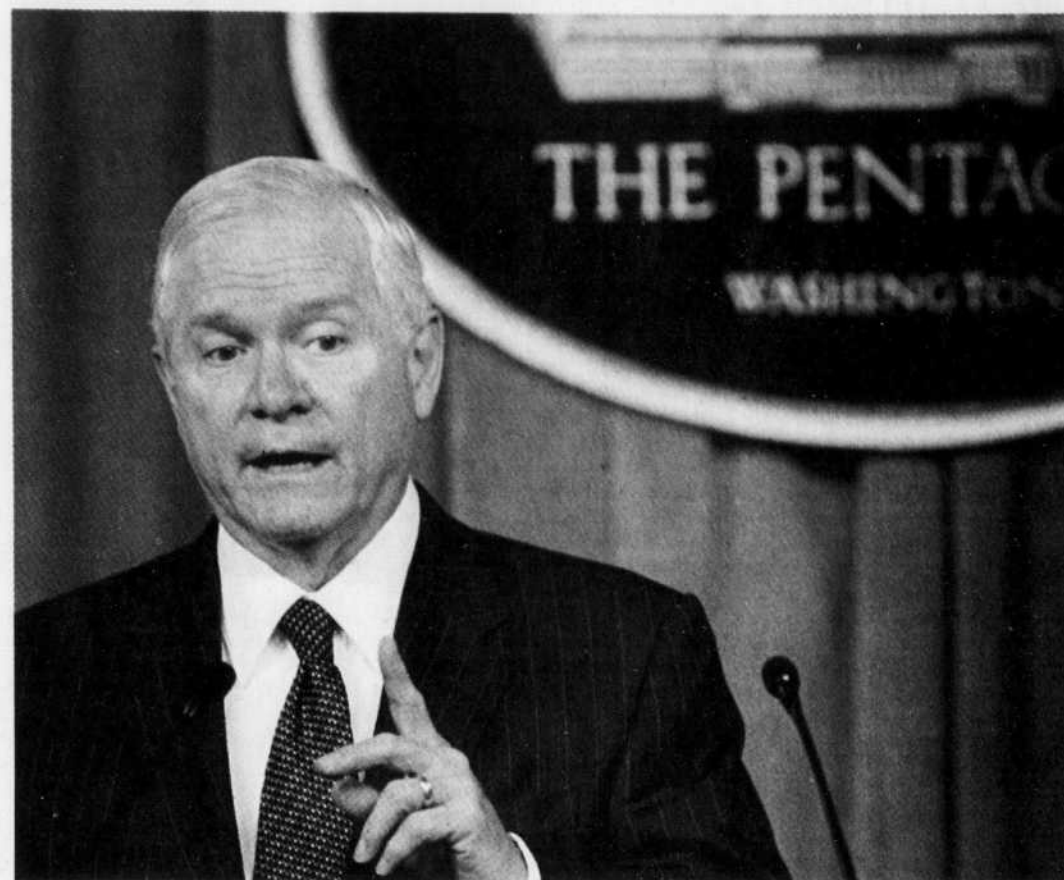
La relance de la compétition, qui constitue un revers pour la maison-mère d'Airbus et pour l'armée de l'Air américaine, était attendue: le GAO a récemment donné raison au constructeur aéronautique américain Boeing qui contestait les conditions d'attribution de cet énorme contrat pour 179 avions ravitailleurs à Northrop Grumman et à la maison-mère d'Airbus.

La Cour, dont l'avis est pratiquement toujours suivi par les pouvoirs publics, avait détecté des «erreurs significatives» dans le processus de sélection et recommandé mi-juin à l'US Air Force de «ouvrir les discussions».

La remise en jeu de ce contrat est le dernier rebondissement d'une compétition à haute teneur politique qui oppose depuis des années le KC-45, version militarisée de l'A330 d'Airbus, et le KC-767, dérivé du 767 de Boeing.

Cette commande avait déjà été attribuée à Boeing avant d'être annulée pour fraude et avait valu la prison à deux cadres de l'avionneur.

Le 29 février, l'armée de l'Air avait finalement choisi EADS et Northrop pour lui fournir ses avions ravitailleurs. Cette décision avait suscité une levée de boucliers protectionnistes au sein du Congrès.



MOLLY RILEY REUTERS

Le secrétaire à la Défense, Robert Gates, a assuré que la réouverture de la compétition entre Boeing et EADS ne signifiait «pas un retour à la première étape d'un processus déjà beaucoup trop long».

Outre le risque pour EADS de voir s'envoler le contrat, la remise en jeu de cette méga-commande risque de retarder encore une fois le renouvellement de la flotte vétuste des «stations-service volantes» de l'Air Force, cruciales pour assurer le ravitaillement des avions militaires en vol. Le nouveau retard pourrait être d'au moins un an, selon les experts,

Or, de l'aveu du Pentagone, l'armée ne peut plus se payer le luxe d'attendre. «C'est l'acquisition prioritaire de l'armée de l'Air, nous sommes en retard de dix ans, l'âge moyen de cette flotte est de 47 ans», avait récemment fait valoir le porte-parole du Pentagone, Geoff Morrell.

Agence France-Presse

Palmarès du magazine Fortune

Moins d'entreprises américaines se classent parmi les 500 plus grosses sociétés du monde

Washington — Les entreprises américaines perdent du terrain dans le classement des 500 plus grosses sociétés du monde, dressé par le magazine Fortune, tandis que les firmes chinoises, indiennes et mexicaines s'y assurent une présence sans précédent.

«La liste montre le plus faible nombre de sociétés américaines depuis plus de dix ans [153] et confirme l'essor des marchés émergents», a souligné le journaliste de Fortune Jenny Mero en commentant le classement, fondé sur le chiffre d'affaires des entreprises.

La Chine place un chiffre sans précédent de 29 sociétés dans la liste du magazine économique, dont cinq nouvelles entrantes, soit autant que l'Italie, l'Espagne et l'Australie prises ensemble. «Il y a moins de dix ans, l'Inde, le Mexique et la Russie avaient chacune une seule société parmi les 500 [plus grosses du monde]. La liste de cette année comporte sept sociétés indiennes,

cinq mexicaines et cinq russes», a ajouté Mme Mero.

Les États-Unis avec leurs 153 sociétés restent tout de même en tête du classement, et occupent cinq des dix premières places, avec le géant de la distribution Wal-Mart à la première. Les pétroliers Exxon-Mobil, Chevron et ConocoPhillips sont respectivement 2^e, 6^e et 10^e, et le constructeur automobile General Motors 9^e.

Les plus grandes sociétés chinoises répertoriées sont la pétrolière Sinopec (16^e mondial), le distributeur d'énergie State Grid (24^e) et le pétrolier China National Petroleum (25^e). Les cinq entreprises chinoises à faire leur entrée sont Aluminum Corp (476^e), China Communications Construction (426^e), China Metallurgical Group (480^e), Lenovo (499^e) et Noble Group (349^e). La France compte 39 sociétés parmi les 500 plus grosses, dont le numéro huit mondial, le pétrolier Total.

Agence France-Presse



JESSICA RINALDI REUTERS

Malgré un certain recul au palmarès de Fortune, les États-Unis, avec leurs 153 sociétés, restent en tête du classement, et occupent cinq des dix premières places, avec le géant de la distribution Wal-Mart à la première.

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet : www.ledavoir.com/avis.html • www.ledavoir.com/offres.html

Courriel : avisdev@ledavoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

NO 500-22-143623-083, BANQUE ROYALE DU CANADA C. JEAN-FRANÇOIS MICHAUD. ANNONCE: Le 22 juillet 2008 à 10h00, au 281, Chemin de la Grande Côte, St-Eustache, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN-FRANÇOIS MICHAUD saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Honda Accord, gris, no. série 1HGCM55674A09105. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. INFORMATIONS: (514) 350-9000. Eric Morel, Etude J.F. Bouchard, huissiers de justice.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par les présentes donné par Cécile Barreau, en sa qualité de liquidatrice de la succession de feu Pierrette Barreau, que l'inventaire successoral a été dressé et qu'il peut être consulté par les intéressés chez Micheline Ouellette, notaire, 4201 rue Sainte-Catherine est, à Montréal.

NEQ1143609338
Déclaration d'intention (article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)
Prenez avis que la compagnie ou la personne morale sans but lucratif Les Créations Tiffany (1982) Inc., Tiffany Creations (1982) Inc. ayant son siège au 3500 boul. de Maisonneuve Ouest, #1600, Montréal, Québec H3Z 3C1 à l'intention de demander sa dissolution au registre des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.
MICHAEL CLAFFEY

PRENEZ AVIS que la compagnie 2550-6767 Québec Inc. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
Montréal, le 4 juillet 2008.
MCMILLAN
Les procureurs de la compagnie
AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de feu Georgette LAVIGNE, en son vivant domiciliée au 16289, boulevard Gouin Ouest, Sainte-Geneviève, Québec, H9H 1E2, décédée à Sainte-Geneviève, le 2 février 2008, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur Gisèle LALANDE le 7 juillet 2008. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Marie-Claude Leblanc, notaire, 560 boul. Jacques Bizard, bureau 101, le Bizard, Québec, H9C 2H2. Donné ce 7 juillet 2008

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL LOCALITÉ MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE DIVISION DES PETITES CRÉANCES NO: 500-32-096919-065 DEVELOPPEMENT AREV INC. Partie requérante C. LES CENTRES TALAFONE INC., ET AL. Partie intimée CONVOCATION À L'AUDIENCE
AVIS est donné à Les Centres Talafone Inc. de se présenter pour audition à la Cour du Québec, Chambre civile (Division des petites créances) siéant au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal (Québec) H2Y 1A2, le 2 septembre 2008 à 13h30 à la salle 13.06 (13^e étage). Une copie de l'avis d'audition comportant les informations et avis d'usage, relatif à cette cause, a été laissée au greffe de cette cour à votre intention. À défaut de vous présenter pour l'audition aux jour, heure et lieu ci-avant mentionnés, jugement pourra être rendu contre vous sans autre avis ou délai.
Montréal, ce 7 juillet 2008
Ginette Noël
Greffier-adjoint
Cour du Québec

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie "CORPORATION D'INVESTISSEMENT ROSE/ROSE INVESTMENT CORP." demandera au Registraire des Entreprises la permission de se dissoudre.
Montréal, le 8^e jour de juillet 2008.
Spiegel Sohmmer Inc.
Procureurs de la compagnie
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, COUR FÉDÉRALE, No GST-555-08, LOI SUR LA TAXE D'ACCISE REPR. PAR SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, FRANÇOIS RAICHE, Partie défendresse, PRENEZ AVIS que le 22/07/2008 à 10:00 AU: 1307, 40e AVENUE, LAVAL, District de LAVAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FRANÇOIS RAICHE, saisis en cette cause, soit: sofa lit, coffre, système de son, autres, congélateur, outils, meubles, PS2, etc. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, Ce 08 juillet 2008, JEAN-SEBASTIEN PHILIPPE, huissier de justice, A/S PHILIPPE, TREMBLAY, DION & ASSOCIÉS, Huissiers 165, rue Du Moulin St-Eustache, Québec J7R 2P5 Tél: (450) 491-7575 Fax: (450) 491-3418.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL LOCALITÉ MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE DIVISION DES PETITES CRÉANCES NO: 500-32-096919-065 DEVELOPPEMENT AREV INC. Partie requérante C. MOHAMMAD JIHAD ET AL. Partie intimée CONVOCATION À L'AUDIENCE
AVIS est donné à Mohammad Jihad de se présenter pour audition à la Cour du Québec, Chambre civile (Division des petites créances) siéant au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal (Québec) H2Y 1A2, le 2 septembre 2008 à 13h30 à la salle 13.06 (13^e étage). Une copie de l'avis d'audition comportant les informations et avis d'usage, relatif à cette cause, a été laissée au greffe de cette cour à votre intention. À défaut de vous présenter pour l'audition aux jour, heure et lieu ci-avant mentionnés, jugement pourra être rendu contre vous sans autre avis ou délai.
Montréal, ce 7 juillet 2008
Ginette Noël
Greffier-adjoint
Cour du Québec

PRENEZ AVIS que la compagnie VALDEV HYMUS Inc. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
DATE: ce 20e jour de juin 2008.
Pierre Ferland
Président
AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie VALDEV HYMUS Inc. demandera au Registraire des entreprises la permission d'obtenir sa dissolution.
Le 8 juillet 2008.
FASKEN MARTINEAU DUMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Procureurs de la compagnie

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL

Il est ordonné aux défendeurs ci-dessous mentionnés d'informer le greffier de l'option choisie dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance. Des copies de la demande et de l'avis des options du défendeur ont été laissés au greffe de cette cour à votre intention. À défaut de ce faire, jugement pourra être rendu contre vous sans autre avis ni délai.

Défendeurs	N° dossiers	Demandeurs
AIR DU TEMPS CLIMATISATION, 6900 BOUL. DÉCARIE #208, MONTRÉAL, QC, H3X 2T8	540-32-019972-080	GEORGES, AROL EMILE
ARISTON CAPITAL MANAGEMENT INC., 1530 CROISSANT DONNAQUA, LAVAL, QC, H7C 4C8	540-32-020081-087	VERDON, LINDA
LANDRY, GUY 3670 AUTOROUTE LAVAL OUEST(440), LAVAL, QC, H7T 2H6	540-32-020054-084	DAIGNEAULT, GABRIELLE
LES SERVICES FINANCIERS NOROY INC., 905 MICHEL-BOHEC, BUREAU 102M, BLAINVILLE, QC, J7C 5H6	540-32-020100-085	9078-4380 QUEBEC INC.,
NACHET, ABDERRAHIM 347 A RUE VALOIS, LAVAL, QC, H7M 1S3	540-32-019902-087	DUBUC, STEPHANIE
RADICHEVA (RADITCHEVA), IRENA 254 RUE ST-HUBERT, LAVAL, QC, H7G 2Y4	540-32-020058-085	BICKIN, EMEL
ROY, MATHIEU 1040 MONTÉE MASSON, LAVAL, QC, H7C 1S1	540-32-020180-087	LES ABRIS D'AUTO D.S. ENR.
SAVOLAKIS, ANGELA 2075 CUSHING, ST-LAURENT, QC, H4M 1E2	540-32-019987-088	HOTTE, MARIE-JOSÉE

Nathalie Cavanagh

COUR DU QUÉBEC

Chambre civile
Division des petites créances
2800, St-Martin Ouest
Laval (Qc)
H7T 2S9
Téléphone : 450-686-5001

ORDONNANCE (Art. 139 C.p.c.)

Défendeurs	N° dossiers	Demandeurs
9132-4368 QUEBEC INC GROUPE R D SINISTRES, 1238 LACHAINE, LAVAL, QUEBEC H7C 2N7	540-32-019693-082	LEVESQUE ET FILS INC,
BLANCHET, WENDY 1 A DES TOUCANS, BLAINVILLE, QUEBEC H7C 5Z6	540-32-019525-078	LEVERT, ROSAIRE
LAVERGNE, BERNARD 588, 23E AVENUE #03, LACHINE, QUEBEC H8S 3V2	540-32-019571-080	MOHAMED, AZZOZ
RONDEAU, CAROLE 171, RUE ST-LOUIS #5, SAINT-EUSTACHE, QUEBEC J7R 1Y4	540-32-019687-084	BUSQUE, STEPHANE
THERBERGE, MYRIAM 1173, 39E AVENUE, LAVAL, QUEBEC H7R 4X1	540-32-019639-081	GADBOIS, JUDE
VERONNEAU, GAETAN 61, 82E AVENUE, LAVAL, QUEBEC H7V 3M6	540-32-019439-072	DETHIER, LUC

Nathalie Cavanagh

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL

Il est ordonné aux défendeurs ci-dessous mentionnés d'informer le greffier de l'option choisie dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance. Des copies de la demande et de l'avis des options du défendeur ont été laissés au greffe de cette cour à votre intention. À défaut de ce faire, jugement pourra être rendu contre vous sans autre avis ni délai.

Défendeurs	N° dossiers	Demandeurs
9132-4368 QUEBEC INC GROUPE R D SINISTRES, 1238 LACHAINE, LAVAL, QUEBEC H7C 2N7	540-32-019693-082	LEVESQUE ET FILS INC,
BLANCHET, WENDY 1 A DES TOUCANS, BLAINVILLE, QUEBEC H7C 5Z6	540-32-019525-078	LEVERT, ROSAIRE
LAVERGNE, BERNARD 588, 23E AVENUE #03, LACHINE, QUEBEC H8S 3V2	540-32-019571-080	MOHAMED, AZZOZ
RONDEAU, CAROLE 171, RUE ST-LOUIS #5, SAINT-EUSTACHE, QUEBEC J7R 1Y4	540-32-019687-084	BUSQUE, STEPHANE
THERBERGE, MYRIAM 1173, 39E AVENUE, LAVAL, QUEBEC H7R 4X1	540-32-019639-081	GADBOIS, JUDE
VERONNEAU, GAETAN 61, 82E AVENUE, LAVAL, QUEBEC H7V 3M6	540-32-019439-072	DETHIER, LUC

Nathalie Cavanagh

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL

Il est ordonné aux défendeurs ci-dessous mentionnés d'informer le greffier de l'option choisie dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance. Des copies de la demande et de l'avis des options du défendeur ont été laissés au greffe de cette cour à votre intention. À défaut de ce faire, jugement pourra être rendu contre vous sans autre avis ni délai.

Défendeurs	N° dossiers	Demandeurs
9132-4368 QUEBEC INC GROUPE R D SINISTRES, 1238 LACHAINE, LAVAL, QUEBEC H7C 2N7	540-32-019693-082	LEVESQUE ET FILS INC,
BLANCHET, WENDY 1 A DES TOUCANS, BLAINVILLE, QUEBEC H7C 5Z6	540-32-019525-078	LEVERT, ROSAIRE
LAVERGNE, BERNARD 588, 23E AVENUE #03, LACHINE, QUEBEC H8S 3V2	540-32-019571-080	MOHAMED, AZZOZ
RONDEAU, CAROLE 171, RUE ST-LOUIS #5, SAINT-EUSTACHE, QUEBEC J7R 1Y4	540-32-019687-084	BUSQUE, STEPHANE
THERBERGE, MYRIAM 1173, 39E AVENUE, LAVAL, QUEBEC H7R 4X1	540-32-019639-081	GADBOIS, JUDE
VERONNEAU, GAETAN 61, 82E AVENUE, LAVAL, QUEBEC H7V 3M6	540-32-019439-072	DETHIER, LUC

Nathalie Cavanagh

LES SPORTS

SOCCER

UNITED SOCCER LEAGUES

	G	P	N	BP	BC	Pts
Charleston	8	3	3	20	11	27
Vancouver	7	4	2	12	11	23
Portland	5	5	6	14	14	21
Atlanta	5	4	5	21	23	20
Seattle	4	3	8	18	14	20
Miami	4	6	7	14	16	19
Porto Rico	5	5	3	16	14	18
Caroline	4	4	6	14	19	18
Minnesota	4	7	4	14	18	16
Montréal	4	7	3	11	12	15
Rochester	3	5	5	14	15	14

Hier

Aucun match

Aujourd'hui

Porto Rico à Portland, 22h

Demain

Seattle à Rochester, 20h
Caroline au Minnesota, 20h05

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	G	P	N	PP	PC	PTS
Montréal	2	0	0	71	34	4
Hamilton	1	1	0	42	46	2
Toronto	1	1	0	36	48	2
Winnipeg	0	2	0	40	61	0

Section Ouest

	G	P	N	PP	PC	PTS
Saskatchewan	2	0	0	60	29	4
Calgary	1	1	0	59	52	2
Edmonton	1	1	0	47	65	2
C.-B.	0	2	0	34	54	0

Aujourd'hui

Calgary à Montréal, 19h

Toronto à Edmonton, 22h

CYCLISME

TOUR DE FRANCE

Classement général après 5 étapes

	19h32:33
1. Stefan Schumacher (GER/GST)	0:12
2. Kim Kirchen (LUX/COL)	0:12
3. David Millar (GBR/GAR)	0:21
4. Cadel Evans (AUS/SIL)	0:33
5. Fabian Cancellara (SUI/CSC)	0:37
6. Christian Vande Velde (USA/GAR)	0:41
7. George Hincapie (USA/COL)	0:47
8. Thomas Lövkist (SWE/COL)	0:58
9. Vincenzo Nibali (ITA/LIQ)	1:01
10. Ivan Gutierrez (ESP/GCE)	1:27
11. Alejandro Valverde (ESP/GCE)	1:29
12. Andy Schleck (LUX/CSC)	1:31
13. Samuel Sanchez (ESP/EUS)	1:40
14. Sebastian Lang (GER/GST)	

EN BREF

Tennis: Dancevic passe le deuxième tour mais pas Safin

Newport — Le Canadien Frank Dancevic, classé septième tête de série, a remporté son match de deuxième tour 5-7, 6-4, 7-6 (3) contre l'Américain Brendan Evans au tournoi sur gazon de Newport, au Rhode Island. Par ailleurs, Marat Safin, qu'on a vu ressuscité à Wimbledon, a été éliminé 7-6 (4), 3-6, 6-4 par un Italien peu connu, Popito Starace, dès le deuxième tour du tournoi sur terre battue de Bastad, en Suède. — AP

Tour de France

Cavendish triomphe enfin

FRANÇOIS THOMAZEAU

Châteauroux — Tout le peloton s'attendait à voir Mark Cavendish remporter un jour ou l'autre une étape du Tour de France: c'est chose faite hier à Châteauroux pour la plus longue étape de cette édition.

Le coureur de l'île de Man était, de tous les sprinters engagés dans cette Grande Boucle, celui qui avait obtenu les meilleurs résultats cette saison, en l'absence de Tom Boonen et d'Alessandro Petacchi, tout deux épinglés pour «dopage».

Qu'il soit le premier sprinter à s'imposer depuis le départ de Brest est somme toute logique: cette victoire au terme d'une étape de 232 kilomètres sous le soleil, devant le triple champion du monde Oscar Freire et l'inusable Erik Zabel, est sa huitième de l'année, et il avait déjà triomphé à deux reprises sur le Giro.

Le finisseur de l'équipe Columbia, parfaitement emmené par ses équipiers, a fait forte impression, fustant vers la ligne à partir des 200 mètres pour ne plus être inquiété. «C'est sensationnel. C'est le Tour de France et tout enfant qui fait du vélo rêve du Tour. Je ne regardais rien d'autre quand j'étais gamin», a-t-il dit.

L'Allemand Stefan Schumacher, vainqueur la veille du contre-la-montre de Cholet, a conservé son maillot jaune et ses 12 secondes d'avance sur le Luxembourgeois Kim Kirchen et l'Écossais David Millar.

Selon le script immuable de ce début de Tour, trois Français se lancèrent dès le coup de feu dans une tentative sans grand espoir, sinon celui de montrer le maillot de leurs équipes respectives.

Lilian Jégou, déjà en vue sur ses terres bretonnes le week-end dernier, Florent Brard et le champion de France Nicolas Vogondy se portèrent ainsi à l'assaut dès le kilomètre 11, au moment précis où le Co-



REGIS DUVIGNAU REUTERS

Le premier sprint massif du Tour de France sur le plat est revenu au Britannique Mark Cavendish qui a enlevé la 5^e étape, hier à Châteauroux.

lombien Juan-Mauricio Soler renonçant.

Victime d'une chute dans le défilé de départ, le maillot à pois du dernier Tour, déjà blessé lors de la deuxième étape, abrégait là ses souffrances.

Vogondy résiste

Les chutes sont un ingrédient de ce Tour depuis le départ et n'épargnent pas les grands noms: l'Espagnol Alejandro Valverde, premier maillot jaune de cette édition, se retrouva ainsi brièvement à terre.

Frustré de victoire depuis le début de cette 95^e édition, les sprinters faisaient cette fois bonne garde et l'avance des fuyards n'excédait pas les 8 min 15 s au kilomètre 33,5.

Vainqueur de la Châteauroux Classic en 2006, Vogondy connaissait bien le fi-

nal et, en force, tentait de repousser l'énigmatique en poursuivant son effort dans le dernier kilomètre, alors que ses deux compères rendaient les armes.

Le champion de France, qui aura montré son maillot tricolore en tête pendant 221 kilomètres, était repris à seulement 50 mètres de la ligne alors que Cavendish fonçait vers son premier succès du Tour.

«Ce maillot, je l'ai porté joliment jusqu'à 100 mètres de l'arrivée, il m'a manqué les 100 mètres les plus importants», a dit Vogondy.

Les premières grandes ascensions se profilent aujourd'hui dans une sixième étape de 195,5 km jusqu'à Super-Besse.

Reuters

Match Alouettes-Stampeders

Deux duels pour le prix d'un

MARC TOUGAS

Les amateurs de football qui remplissent les gradins du stade Percival-Molson pour la 80^e fois de suite, ce soir, auront droit à deux duels pour le prix d'un.

Non seulement le match que se disputent les Alouettes de Montréal et les Stampeders de Calgary mettra-t-il aux prises les deux attaques de l'heure dans la LCF, il donnera également lieu à un affrontement fort attendu entre l'offensive fort dynamique des Oiseaux conçue par Marc Trestman et la défensive... tout aussi dynamique menée par Chris Jones, l'ancien coordonnateur de la défensive montréalaise qui occupe désormais le même poste avec les Stamps.

L'attaque des Alouettes domine la Ligue canadienne aux chapitres des points marqués (71), des touchés (8) et des premiers jeux obtenus (67), ce qui permet à la formation montréalaise de demeurer la seule formation invaincue (2-0) dans la ligue, avec les Roughriders de la Saskatchewan.

Mais s'il y a quelqu'un qui connaît les faiblesses d'Anthony Calvillo, Ben Cahoon et compagnie, c'est bien Jones, qui les a côtoyés quotidiennement pendant cinq ans jusqu'à l'automne dernier. Il sera donc intéressant de voir si les Alouettes pourront continuer de faire avancer le ballon au même rythme... même si les différents intervenants concernés ont cherché à minimiser l'aspect dramatique de ce face-à-face, hier, à la suite de leur préparation d'avant-match.

«On m'en a beaucoup parlé cette semaine, mais je ne crois pas que ce soit un avantage, ni un désavantage, a déclaré Jones. Peu importe l'affrontement, ça reste du football professionnel. Nous les avons étudiés et ils nous ont étudiés. Ce sera donc une question d'exécution.»

«Bien connaître les joueurs adverses n'est qu'un facteur parmi tant d'autres», a souligné Trestman.

«Il nous connaît bien, mais notre schéma offensif est tout nouveau», a souligné Calvillo.

«Jones mise sur plusieurs jeunes, il les fait jouer avec intensité et les fait bouger beaucoup sur le terrain», a indiqué le demi à l'attaque des Alouettes Avon Coburne, le meneur de la LCF pour les gains totaux depuis la ligue de mêlée, avec 347 en deux rencontres — 196 au

sol et 151 par la passe. «On prendra donc des risques des deux côtés du ballon. Reste que ce n'est pas lui qui va jouer, et nous avons d'excellents joueurs, qui sont capables de réussir de grandes choses.»

«Ils protègent très bien AC [Calvillo], leur ligne à l'attaque joue à l'unisson et il ne faut pas sous-estimer Cobourne, a ajouté Jones. Mais c'est vrai que tout part du quart, alors la clé pour nous sera de bien boucher les brèches, de façon à se donner l'opportunité de clouer AC au sol.»

Au bout du compte, ce seront peut-être les joueurs de l'attaque montréalaise qui auront l'avantage puisqu'ils connaissent bien, eux, le style habituellement préconisé par Jones.

«Nous avons appris à connaître son répertoire au cours des dernières années, a noté Calvillo. Ils présenteront différentes formes de blitz et tout dépendra de notre capacité à bien lire ce qui s'en vient de leur côté ou non.»

«Ce serait bien de continuer à marquer autant de points mais il est certain que tôt ou tard, nous devrons faire face à l'adversité, a souligné le quart des Alouettes. Ils ont vu les films, comme nous. Ils vont s'ajuster et ensuite, ce sera à nous de nous ajuster à eux. C'est la nature même du football.»

La Presse canadienne

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

0785

HORIZONTALEMENT

- Membre de la première caste hindoue - Poème lyrique.
- Grand nombre - Il roule mal.
- Ancienne mesure agraire - Le non-être.
- À poil - Abjecte.
- Doux - C'est-à-dire.
- Trouvée.
- Après 50 ans de mariage - Boyau - Chrome.
- Matière à bijoux - Boulevard - Los Angeles.
- Braiment - Sauveur.
- Froissé - Atmosphère.
- Atteint - Exaspérant.
- Rogne - Attribuée.

VERTICALEMENT

- Petit du phoque - Cassure.
- Pas en arrière - Râper.
- Accepter - Grave pénurie.

- Pour damer - Dédaigné.
- Molybdène - Plante tinctoriale.
- Message verbal - Cause.
- Ceint - Actinium.
- Manière d'être - Emploi.
- Endormir.
- Groupe de 8 musiciens - Le Chah l'a dirigé jusqu'en 1979.
- Sur une portée - Cent années - Adverbe.
- Écoute la liste - Dans plusieurs noms de rues.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	B	A	U	C	H	E	S			
2	E	C	O	S	S	E						
3	C	R	A	P	U	L	E	U	X			
4	H	A	E	R	A	F	L	U	R	E	S	
5	A	S	T	R	E							
6	N	E	R	I								
7	T	R	O	T	T	E	R					
8	E	T	E	I	N	T	E	R				
9	R	A	T	E								
10	C	O	U	R	T							
11	G	R	I	S	E	R	I	E				
12	A	E	R	E								

0784

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

ET PUIS EUH

En attendant



JEAN DION

Attendre. «Voyager, c'est attendre», disait Queneau, et encore, on imagine ce que, en styliste raffiné, il aurait pu pondre s'il avait connu l'après-11-Septembre. Bukowski, lui, assimilait l'existence à une file à l'épicerie, le moindre des paradoxes n'étant pas que c'est vous le client, c'est vous qui faites vivre le commerçant, et c'est quand même vous qui attendez. Personnellement, je voterai pour que, lorsqu'on retiendra les grandes citations de notre époque, «Votre appel est important pour nous» figure au sommet, devant même «Ça sent la coupe». Oui, messieurs dames, votre appel est important pour nous, mais pas assez pour que ce ne soit pas une machine qui vous le dise et qu'on vous fasse attendre, votre temps étant toutes proportions gardées assez moins important que le nôtre.

Bref, nous sommes là à attendre. En l'occurrence, à attendre après Mats Sundin. À attendre qu'il se décide. Le paradoxe est d'ailleurs impressionnant: l'Amateur de hockey n'aime pas attendre. Il aime l'action, il aime quand ça bouge, pif paf pouf, envoie vite, pas de taponnage. L'amateur de hockey témoigne régulièrement de son impatience lorsque, pendant une supériorité numérique en zone adverse, la rondelle est relâchée à la pointe. Il met alors un dixième de seconde à hurler «Shooooooooooooo!» comme un perdu. Dans certains cas, il méprise le baseball parce qu'on y passe son temps à attendre. C'est qu'il oublie le mot de César Pavese (1908-1950), le poète, qui disait que le véritable drame, c'est de ne rien attendre (et s'il était fan de l'équipe nationale d'Italie de football, Pavese savait un peu ce que c'est que d'attendre). Enfin.

Donc, on attend après Sundin. Là-dessus, nos médias, qui nous ont habitués à suivre les affaires importantes de bien plus proche que ça, font un boulot tout à fait déplorable. Chaque jour, une ligne aux nouvelles. «Sundin n'a pas encore décidé», et parfois même zéro. Pourtant, il y a dans cette histoire une intensité humaine qui ferait de la maudite bonne télé. Comme dans télé-réalité. On voudrait voir Sundin réfléchir à son avenir. On devrait planter une caméra qui le suive 24 heures sur 24. Avec des câbles connectés à ses synapses qui nous indiquent en permanence l'évolution de sa réflexion. «Oh! le voilà à 68 % en faveur d'une poursuite de sa carrière.» «Ah non, voici qu'il a trois quarts de chances de prendre sa retraite. Il n'aurait pas dû en jaser avec son beau-frère.» Il s'agirait d'une première dans l'histoire de la télévision, et le tout se situerait en plein dans la tradition du grand cinéma suédois d'Ingmar Bergman: observer quelqu'un penser pendant des heures sans qu'il se passe rien d'autre.

Suggérons à ce sujet une trame générale. Tourmenté, Sundin fait face à deux questions de fond. 1. Dois-je continuer à me produire dans la Ligue nationale de hockey? 2. Si oui, dois-je le faire dans l'uniforme de Canadien? L'émision s'appellerait donc *Préoccupation double*. Cotes d'écoute béton garanties.

Dans la série «Mon chien a mangé ma copie», nom donné au répertoire des excuses les plus inimaginables que l'on puisse imaginer — à ranger à peu près dans le même tiroir que «C'est pas toi, c'est moi», «L'erreur est due à un problème technique indépendant de notre volonté» et «Des circonstances imprévisibles font en sorte que...», voici de l'excellent matériel, qui remonte certes à près d'un mois, mais la rubrique *Et puis euh*, qui affectionne la perspective historique, n'est pas pressée. Et puis, après tout, c'est l'été, il fait chaud, et si on s'ennuie on fait du stress et des ulcères et de la haute tension et on se ramasse à l'hôpital, de toute manière, il faut attendre. On ne s'en sort pas. Remarque d'ailleurs qu'il est symptomatique, de quoi, je n'en ai pas la moindre idée mais symptôme de tout de même, que notre monde postmoderne si désireux de tout faire à mille milles à l'heure ait créé des salles d'attente. Des lieux spécifiquement conçus pour ne rien faire d'autre que passer le temps alors qu'on voudrait être ailleurs. Tenez, je voterai aussi pour que, lorsqu'on retiendra les grandes citations de notre époque, «Prenez un numéro» figure au sommet, devant même «Ça prend un gros centre de premier trio à Canadien».

Donc, on sait que la France a connu un parcours brutal lors du dernier Euro de football. Deux défaites, une nulle, un seul but marqué, la poisse, quoi. Or le sélectionneur des Bleus, Raymond Domenech, a analysé le tout et livré sa conclusion: si son équipe a mal joué, c'est à cause de... l'hôtel où elle logeait, à Mont-Pèlerin, en Suisse.

«Il y avait la configuration de l'hôtel, presque une forme de cul-de-sac, et on a été victimes de cette géographie qui nous a donné ce côté plus fermé», a déclaré Domenech.

Comme disait le philosophe existentialiste pas encore revenu de tout mais pas loin: hé ben.

À la décharge de l'équipe de France, il faut souligner que l'établissement hôtelier en question, bien qu'offrant une vue imprenable sur le magnifique lac Léman, s'appelle Mirador Kempinski. Vous essayerez, vous, de ne pas vous sentir vaguement renfermé dans un établissement portant le nom de Mirador.

Mats Sundin diffuse un communiqué pour dire qu'il n'a pas encore décidé, Madonna diffuse un communiqué pour dire qu'elle ne sort pas avec Alex Rodriguez. Quand il se passera quelque chose, on vous le dira. En attendant, on va attendre.

jdion@ledevoir.com

EN BREF

Gorges signe avec le Canadien

Josh Gorges a signé une entente le liant au Canadien pour les trois prochaines saisons au coût de 3,3 millions. «Josh a démontré qu'il avait sa place au sein de notre brigade défensive. Il est l'un de nos joueurs s'étant le plus amélioré lors de la dernière saison. Il est jeune, fiable, solide et fait preuve d'une attitude exemplaire», a déclaré le directeur général Bob Gainey dans un communiqué. Gorges, âgé de 23 ans, entreprendra à l'automne sa quatrième saison dans la LNH. En 2007-08, il a établi des marques personnelles pour les matchs joués (62), les points (0-9-9) et les tirs au but (41). Le défenseur originaire de Kelowna, en Colombie-Britannique, a participé aux 52 dernières rencontres de la saison et disputé les 12 matchs éliminatoires de l'équipe. — La Presse canadienne



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Ora 15/9	Plu 19/6	Londres	Ave 22/17	Nua 21/14
Moncton	Var 26/17	Sol 23/13	Los Angeles	Var 26/18	Sol 27/18
Saint-Jean	Sol 20/15	Sol 20/12	Mexico	Plu 16/11	Ora 18/11
Toronto	Ave 25/11	Sol 27/17	New York	Sol 27/20	Sol 28/20
Vancouver	Sol 15/12	Sol 19/13	Paris	Nua 26/18	Plu 23/18
Winnipeg	Sol 23/16	Var 22/13	Tokyo	Plu 24/22	Sol 25/22

Montréal	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui, 24	14	25/16	29/20	26/14
Quelques averses, pdp 40%.	Ciel variable.	Ensoleillé.	Passages nuageux.	Faible pluie, pdp 70%.
Québec	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui, 23	13	23/15	27/20	23/13
Possibilité d'orages, pdp 70%.	Passages nuageux.	Passages nuageux.	Ciel variable.	Faible pluie, pdp 70%.
Gatineau	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui, 24	11	25/16	28/20	26/12
Quelques averses, pdp 40%.	Quelques averses, pdp 40%.	Ensoleillé.	Ciel variable.	Averses, pdp 40%.

Prêts à partir?
Consultez nos
Prévisions internationales

Météo Média
En ondes et en ligne
meteomedia.com

CULTURE

FESTIVAL JUSTE POUR RIRE

Les Correspondances de Groucho Marx

Deux hommes et un Groucho

FABIEN DEGLISE

Le rideau s'ouvre sur un trio de jazz en action. Au centre de la scène, un canapé en cuir marron s'expose en toute sobriété alors qu'au loin, devant un miroir, un homme met une dernière touche à son maquillage. En se dandinant.

La musique s'arrête. Côté cour, un homme arrive, un cahier dans les mains. Il lit une lettre adressée à l'humoriste américain Groucho Marx par un éditeur new-yorkais. C'est une demande formelle de publier une partie des correspondances que l'artiste a entretenues avec une centaine de ses contemporains au cours des dernières années. La réponse ne se fait pas attendre.

«Votre lettre a été reçue et immédiatement brûlée. Je préfère ne pas avoir d'étrangers qui viennent fouiller dans ma correspondance. J'aimerais discuter de ça en détail, mais ma secrétaire a un rendez-vous dans cinq minutes. Avec moi.»

Le texte est savoureux. Il a aussi été porté mardi soir par l'acteur français Jean-Pierre Marielle, venu avec son complice Pierre Vernier donner vie, le temps d'un spectacle, aux facéties épistolaires du plus célèbre des Marx Brothers, cette formation comique qui a déridé l'Amérique au début du siècle dernier. La chose a été justement baptisée *Les Correspondances de Groucho Marx*. Elle est présentée pour quatre autres soirs dans le cadre du Festival Juste pour rire.

Plongée en règle dans le cynisme, l'autodérision, l'amertume et l'esprit fin de ce drôle de Groucho, ces lectures à deux voix, reconnaissables parmi mille, donnent aussi une balade intimiste surprenante sur le dos d'une plume, celle acerbe et cinglante d'un amateur de mots et d'idées. Des idées tordues, loufoques, mordantes envoyées entre 1941 et 1965 à des amis, de la famille, des relations professionnelles, des éditeurs de magazines ou des critiques. Et on comprend très vite les raisons qui les ont amenés, tous ou presque, à conserver les missives.

«Je suis amoureux», écrit-il en juin 1941 à son ami Arthur Sheekman, scénariste de son état. *La seule arête dans le potage, c'est qu'elle a 22 ans et moi 97. C'est sans doute pour cela que je ne me souviens plus de son prénom.*

Loin d'être désopilante, cette correspondance anecdotique pose malgré tout, avec un humour fin et vaivement textuel, un regard amusant sur une époque que les moins de 20 ans... mais aussi sur le quotidien d'un acteur qui a aimé rire beaucoup des autres et surtout de lui, autant au sommet de la gloire qu'une fois arrivé en bas.

Et forcément, le sublime de ces échanges intimes, même s'il souffre d'un Théâtre Jean-Duceppe trop grand et trop froid pour ce genre d'exercice, trouve malgré tout son chemin entre deux acteurs septuagénaires qui n'ont plus rien à prouver... et qui ne s'en portent pas plus mal.

Le Devoir



Pierre Vernier et Jean-Pierre Marielle conjuguent le verbe de Groucho Marx, accompagnés par un trio jazz.

Arthur, roi de la vacuité et de la blague facile

FABIEN DEGLISE

Il y a des rendez-vous auxquels on se présente parfois à reculons. Le spectacle de l'ex-animateur de télé devenu humoriste, Arthur, présenté dans le cadre du Festival Juste pour rire, en fait partie.

C'est que les préjugés, en plus d'être crasses, peuvent être très tenaces: grande gueule de la télé française, le bonhomme a fait carrière en effet en exhibant avec ostentation une certaine vacuité à la radio puis sur les ondes de TF1, la TVA des cousins éloignés.

Ambitieux à l'ambition démesurée, sa quête de reconnaissance l'a rendu plein de lui-même, ainsi que riche et célèbre, deux caractères qui n'ont rien de honteux. On souligne.

Il fréquente la mannequin Estelle Lefebvre — l'ex-blonde du fils de Johnny Halliday —, fait régulièrement la une des journaux à potins, est devenu un influent producteur dans le monde de la télé et, depuis quelques années, «se la joue» humoriste, comme disent les Français, une nouvelle carrière qu'il souhaite construire, répète-t-il ad nauseam sur tous les plateaux de télé où, forcément, il est facilement invité et où il démontre chaque fois sans surprise une superficialité suprême.

Derrière l'affiche qui annonce donc *Arthur en vrai* — c'est le titre du spectacle —, le porteur d'opinions tranchées et préconçues a donc une bonne idée de ce qui l'attend. Et malheureusement, en s'installant face à la scène de la Maison Théâtre où l'aspirant clown sévit jusqu'au 17 juillet prochain, il ne trouvera rien d'autre.

Un doute? En plus d'une heure trente, avec le bagou, le sourire charmeur et la gueule de gendre idéal qui ont fait sa renommée, le producteur en quête d'une nouvelle orientation livre en effet un spectacle

qui sent fortement le déjà-vu avec sa série de blagues lourdement éculées sur le thème de la jalousie, de la vie quotidienne à deux, de la différence entre les hommes et les femmes...

Morceau choisi: Arthur s'adresse à une fille du premier rang et lui demande de nommer trois monnaies étrangères, trois moyens de contraception, puis trois poèmes de Baudelaire. La chute? Devant le néant qu'inspire à la demoiselle la poésie de Charles, il lance: «Ya que le sexe et l'argent qui vous intéressent, vous, les femmes!» A cet endroit de la critique, un commentaire serait forcément de trop!

Classique, douloureusement consensuel, sans surprise, avec un texte usé à souhait, Arthur, qui donne l'impression sur son affiche de vouloir servir de l'authentique aux Montréalais, n'a finalement rien d'autre à vendre qu'un spectacle sans relief, sans envergure, avec une trame évidente et parfois gênante ou grossière, qui donne très vite l'impression d'être face à un produit générique savamment concocté. Ou d'une synthèse ordinaire et sans intérêt des blagues de cours de récréation, d'histoires drôles répandues dans Internet, de *jokes* de taverne qui circulent depuis des années.

La «ménagère de moins de 50 ans», un concept très franco-français, mais aussi le public cible depuis des lunes de cet animateur «qui s'a pète», pourrait donc rester sur sa faim. Et ce, malgré une amorce avec un dessin animé narcissique mais sympathique, un clin d'œil amusant à sa femme, mais aussi quelques zones d'émotion — sur le thème de ses fils et de ses parents — plantées dans ce produit culturel qui ne suffisent pas, cependant, à faire sonner l'ensemble autrement que faux. Un autre titre s'imposerait donc: *Arthur en vrai... esbroufeur*. Pourquoi pas?

Le Devoir

FESTIVAL

Bathory, le film le plus cher d'Europe centrale, sort en salle à Prague

Prague — *Bathory*, un thriller fantastico-historique au plus gros budget de tous les temps pour un film en Europe centrale, va sortir en salle à Prague aujourd'hui.

«C'est un film baroque, un film qui parle d'amour, d'histoire et d'abus de pouvoir politique», a expliqué son réalisateur, le Slovaque Juraj Jakubisko, lors d'une conférence de presse après une première internationale mitigée au Festival de Karlovy Vary, en République tchèque.

Cette coproduction tchèque, slovaque, hongroise et britannique, dotée d'un budget de 12 millions d'euros, retrace le destin de la comtesse Erzebeth Bathory (1560-

1614), personnage mystérieux à la réputation de femme-vampire.

Juraj Jakubisko remet en question la légende selon laquelle cette comtesse hongroise, fée de magie noire, abreuvait son éternelle jeunesse avec le sang de jeunes vierges. En toile de fond, la guerre sanglante des Hongrois contre les Turcs, les rivalités des seigneurs de Transylvanie et la montée en puissance de la maison Habsbourg.

«On sait peu de choses sur Bathory, mais on sait que le destin des femmes riches et seules n'était pas facile à l'époque: mon film la décrit comme une femme de la Renaissance détruite par la rumeur», explique le cinéaste âgé de 70 ans, qui dit

s'être inspiré, pour les images, du peintre italien Le Caravage. Tourné dans les superbes châteaux de la région, le film de 140 minutes fait appel à des centaines de figurants et à de riches costumes d'époque.

Le rôle-titre est joué par l'actrice britannique Anna Friel avec, à ses côtés, l'italien Franco Nero, l'Écosais Hans Matheson et le Tchèque Karel Roden.

Le film, dont les droits ont déjà été achetés par différents pays d'Europe centrale, pourrait faire l'objet d'une version télévisée en trois parties, selon ses producteurs.

Agence France-Presse

Programmation extérieure des 20^{es} FrancoFolies de Montréal

Des retours, des jeunes et des rassemblements

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Plus Québec que France, avec des retours inattendus (les B.B.), beaucoup de place aux émergents qui pointent le nez et surtout des masses de grands rassemblements: la 20^e édition des FrancoFolies aura un œil sur son passé et l'autre sur son avenir.

Pour cause d'anniversaire, on fêtera en grand plus souvent que d'habitude: sept spectacles gratuits d'envergure sont ainsi au programme de cette édition, a-t-on indiqué hier lors du dévoilement de la programmation extérieure.

Aux spectacles déjà annoncés de Michel Rivard avec l'Orchestre symphonique de Montréal (une reprise de l'expérience tentée en octobre 2006), des Désilets-Karkwa-Malajube-Gatineau ainsi que de Diane Dufresne en clôture, on en a ajouté cinq hier.

L'ouverture des Francos sera donc l'affaire de Marco Calliari et d'une pléiade d'invités célébrant le multiculturalisme au Québec. L'inépuisable Gregory Charles, déjà programmé pour cinq spectacles en salle, s'en fera un sixième en plein air, cette fois au profit de la musique «soul'n'groove» faite en français.

Jim Corcoran animera quant à lui une version spéciale de l'émission de radio sur la chanson francophone qu'il présente chaque semaine depuis 20 ans au micro de CBC Radio One. Un dernier grand événement est organisé pour les petits: Tomás Jensen, Mara Tremblay, Damien Robitaille et d'autres entoureront le groupe Petites Tounes le 26 juillet en après-midi.

Ces événements gratuits s'ajoutent aux cinq payants programmés en salle (Pierre Lapointe, les Moquettes Coquettes, Michel Fugain, Gregory

Charles et l'hommage à Félix Leclerc) pour compléter le tableau des célébrations spéciales du 20^e.

Autrement, on note à travers les quelque 150 spectacles gratuits des retours étonnants: Zébulon, les Frères à Ch'val première mouture, La Chicane (avec un nouveau chanteur) ainsi que... les B.B., groupe dont le retour en 2004 n'a pas été exactement concluant. Le vice-président à la programmation, Laurent Saulnier, a expliqué ce choix de la manière suivante: «Nous avons 20 ans, ils ont 20 ans cette année... alors ça marche.»

Parmi les noms connus qui pourront être vus et entendus à l'extérieur, mentionnons Yves Desrosiers, Urbain Desbois, Andrée Watters, Paul Kunigis (un spectacle inédit), Vincent Vallières, Dumas, Caïman Fu (le groupe d'Isabelle Blais), Rudy Caya, Daran, Mick est tout seul, Xavier Caféine, Alfa Rococo, Ami Karim, Anonymus, Nicolas Jules, Vulgaires Machins ou Ghislain Poirier (qui réanime pour un soir ses soirées Bounce Le Gros).

La 20^e des Francos fera aussi une bonne place aux artistes de la relève, qui composent une bonne moitié de programmation. En vrac: Mille Monarques, Philippe B., Donzelle, Chocolat, Mademoiselle K., Yelle, MeLL, Dany Placard, Bonjour Brumaire, Les Dales Hawerchuk, La Patère Rose... Sans oublier le champ des musiques du monde, avec Tifane, Namori, Ouanani, Lilison Di Kinara, Paulo Ramos. Entre autres.

Les FrancoFolies se dérouleront du 24 juillet au 3 août. Sept scènes extérieures seront montées pour la durée de l'événement.

Le Devoir

Zizek Urban Beats Tour

La cumbia reprend ses droits

ÉTIENNE CÔTÉ-PALUCK

La musique cumbia est la musique de la populace. Du moins, c'est la perception qu'on

encore plusieurs bien-pensants dans la capitale de l'Argentine. Le style est originaire de la Colombie, mais il foisonne depuis des dizaines d'années dans de nombreuses régions de l'Amérique latine. Une nouvelle forme de cumbia envahit pourtant aujourd'hui le chic Buenos Aires, où se rassemblent des artistes de l'ensemble du pays. Zizek Urban Beats, l'un des événements les plus populaires du genre néo-cumbia, fait escale demain soir à Montréal. Entretien avec deux artisans du mouvement.

«Nous avons commencé à mélanger la cumbia avec plusieurs musiques électroniques au début de la décennie, se rappelle Federico Rodriguez, du duo rap Fauna originaire de Mendoza. Nous y mêlons la musique drum'n'bass, très saccadée, avec la rythmique cumbia. Un grand nombre de musiques nous influencent, mais on y colle de plus en plus des rythmiques d'inspiration ragga jamaïcaines et le résultat est encore plus explosif!»

La cumbia est elle-même le résultat d'un métissage unique entre la culture des esclaves déportés d'Afrique, celle des Européens co-

lonisateurs et celle des autochtones. Ses interprétations se déclinent d'ailleurs aujourd'hui en diverses influences selon le pays d'origine de ses interprètes.

«Nous ne sommes pas les seuls à nous être approprié la musique cumbia, renchérit Rodriguez. Dans toutes les régions du continent, les artistes locaux ont repris ce genre à leur manière.» La cumbia, symbole des classes ouvrières, semble pourtant, avec cette nouvelle mouture, pouvoir voyager largement sur toute la planète.

Latinité

Avec la cumbia pour porte-étendard, plusieurs musiques latines, la bachata ou le reggaeton en sont d'autres exemples, se frottent depuis quelque temps à différentes musiques produites à l'ordinateur. Aidés par la diffusion gratuite de leurs œuvres sur Internet, des DJ et des musiciens argentins, tels Villa Diamante ou Oro11, ont également connu un certain succès de ce côté-ci du continent. Depuis bientôt cinq ans, on observe ainsi un regain d'intérêt en Amérique du Nord et en Europe (en grande partie grâce au Web) pour la musique électronique inspirée des genres célébrés dans les quartiers populaires de plusieurs villes et régions du monde paupérisé.

«Plusieurs des artistes avec les-

quels je collabore ont produit leur musique sur le vieux ordinateur familial ou sur un ordinateur emprunté», raconte Grant C. Dull. Ce DJ américain installé en Argentine depuis trois ans est le principal organisateur des événements Zizek. «L'accessibilité des technologies permet enfin à toutes les bonnes idées d'être conçues et diffusées beaucoup plus facilement.»

Dull vient de lancer cette semaine le premier disque de l'étiquette Zizek Records, la compilation ZKK Sound Vol. 1 — *Cumbia Digital*, qui rassemble la plupart des artistes majeurs du genre en Argentine. Selon lui, le phénomène derrière ces nouvelles interprétations de la cumbia s'inscrit dans une mouvance beaucoup plus large. Après le choc de la dernière crise économique argentine, l'ilot à l'influence très européenne qu'est Buenos Aires renoue enfin ses liens longtemps occultés avec l'Amérique latine.

Collaborateur du Devoir

■ La tournée nord-américaine de Zizek s'arrête demain soir au Club Lambi de Montréal (4465, boul. Saint-Laurent) avec les DJ et musiciens Chancha Via Circuito, Villa Diamante, Oro11, Fauna et Glove. Renseignements: www.whatsapp-buenosaires.com/zizek.

Fêtons nos 400 ans!
VILLE DE QUÉBEC

A DÉCOUVRIR DU 10 AU 20 JUILLET

À ESPACE 400^e 100, rue Saint-André

SPECTACLES, MUSIQUE ET CHANSON		LES GRANDES RENCONTRES / 12 H 30		O FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC	
Jeu 10	ZÉO, PHILIPPE LA FONTAINE, MAURANE 17 H	Des rencontres fascinantes tantôt écolos, tantôt gastronomiques ou encore historiques.		Jeu 10	STONE TEMPLE PILOTS
Vend 11	YOUNG DUBLINERS 20 H	Avec entre autres:		Vend 11	AKON ET WYCLEF JEAN
Samedi 12	SOULEYMANE DIAMANKA 20 H	Vend 11	ALAIN ROY La fabrication patiente du tissu urbain	Dimanche 13	LINIKIN PARK
Dimanche 13	ORQUESTA TIPICA IMPERIAL 14 H 30	Samedi 12	JEAN-PIERRE CLOUTIER Cuisiner avec des produits issus de l'agriculture biologique	TRANSAT QUÉBEC - ST-MALO 10 AU 20 JUILLET / Vieux-Port de Québec	
Lundi 14	JEANNE CHERHAL, OURS, KATEL 19 H 30	Dimanche 13	LILI MICHAUD Faire son compost: un bon geste pour la terre	VIENS CHANTER TON HISTOIRE 13 JUILLET / Plaines d'Abraham PRÉSENTE PARTIE: Mavis Soti 18 H 30	
Mardi 15	JEANNE CHERHAL 20 H	Mardi 15	YVAN DUTIL Par la mer et grâce au ciel! L'astronomie au service de la navigation	O ET SI QUÉBEC M'ÉTAIT CHANTÉE... 18 JUILLET, 20 H / Collège Papai 1400 choristes du Québec, du Canada, de la France et des États-Unis unissent leur voix pour chanter Québec. Prestations extraordinaires quotidiennes et gratuites à Espace 400 ^e du 13 au 19 juillet.	
Mardi 15	UNITED STEEL WORKERS OF MONTREAL 20 H	Mardi 15	JEAN PROVENCER Eau courante, incendies et hygiène personnelle	PAUL MCCARTNEY 20 JUILLET, PRÉSENTE PARTIE DES 19 H Plaines d'Abraham	
Jeu 17	LA FÊTE DE L'UNITÉ DES PREMIÈRES NATIONS 15 H	Mardi 15	ANNIE LAURIN ÉTIENNE DUPLAIN, JEAN-CLAUDE LAURIN Construire son cathédrale	O STARMANIA OPÉRA 14 AU 18 JUILLET (SUPPLÉMENTAIRES) Grand Théâtre de Québec	
Vend 18	MICHEL FAUBERT 20 H				
Samedi 19	THE TOM FUN ORCHESTRA 20 H				
Dimanche 20	L'ORCHESTRE DE ROLAND MARTEL 15 H				

PROGRAMMATION DÉTAILLÉE SUR MonQuebec2008.com

Partenaires: Québec, VILLE DE QUÉBEC, Canada, Desjardins, Bell, Hydro Québec, UNIBROQUE, IGA, M, CBC, Radio-Canada.